



Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

4414^e séance

Mardi 13 novembre 2001, à 10 h 30
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Knight	(Jamaïque)
<i>Membres :</i>	Bangladesh	M. Rahman
	Chine	M. Tang Jiaxuan
	Colombie	M. Fernández de Soto
	États-Unis d'Amérique	M. Negroponte
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Védrine
	Irlande	M. Cowen
	Mali	M. Sidibe
	Maurice	M. Gayan
	Norvège	M. Petersen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Straw
	Singapour	M. Jayakumar
	Tunisie	M. Mejdoub
	Ukraine	M. Zlenko

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.



La séance est ouverte à 10 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afghanistan, de l'Argentine, de l'Australie, de la Belgique, du Canada, de l'Égypte, de l'Allemagne, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République islamique d'Iran, de l'Italie, du Japon, du Kazakhstan, de la Malaisie, du Mexique, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan, de la République de Corée, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Farhâdi (Afghanistan), prend place à la table du Conseil; M Cappagli (Argentine), M. Dauth (Australie), M. De Ruyt (Belgique), M. Heinbecker (Canada), M. Aboul Gheit (Égypte), M. Schumacher (Allemagne), M. Sharma (Inde), M. Widodo (Indonésie), M. Nejad Hosseinian (République islamique d'Iran), M. Vento (Italie), M. Motomura (Japon), Mme Jarbussynova (Kazakhstan), M. Hasmy (Malaisie), M. Navarrete (Mexique), M. van den Berg (Pays-Bas), M. Goff (Nouvelle-Zélande), M. Sattar (Pakistan), M. Sun (République de Corée), M. Alimov (Tadjikistan) et M. Vohidov (Ouzbékistan) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité est prêt à inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Lakhdar Brahimi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan.

Puisqu'il n'a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Brahimi à prendre place à la table du Conseil.

Je vais maintenant donner la parole au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Avant de poursuivre mon intervention, je voudrais saluer la présence parmi nous du Président Rau de l'Allemagne et de sa femme. Je crois qu'il est important qu'ils se joignent à nous pour ce débat.

Je pense que cette séance du Conseil ne saurait être plus opportune – et pas seulement à cause des événements dramatiques qui se sont produits sur le terrain au cours des dernières 24 heures. L'Afghanistan pose à l'Organisation des Nations Unies l'un de ses plus grands défis. Ce défi se trouve maintenant peut-être à son étape la plus urgente. La communauté internationale doit être prête à relever ce défi.

En particulier, l'engagement constant du Conseil sera nécessaire si nous voulons aider l'Afghanistan à s'engager sur la voie d'une paix stable et durable et remédier aux besoins humanitaires effroyables du peuple afghan.

L'Organisation des Nations Unies s'emploie à soulager les souffrances qu'endure le peuple afghan depuis longtemps. Les attaques terroristes du 11 septembre à l'encontre des États-Unis et l'action militaire contre l'Afghanistan qui en a découlé ont créé un nouveau climat qui représente un défi redoutable à la communauté internationale, mais aussi des occasions nouvelles à saisir.

Nous devons avant tout faire tout notre possible pour répondre aux besoins humanitaires du peuple afghan, qui souffre depuis des décennies de catastrophes causées par l'homme et de catastrophes naturelles, qu'il s'agisse de conflits, de répression, de sécheresse ou de famine. L'hiver est proche, et il nous faut nourrir et héberger la plus grande partie possible d'une population vulnérable et misérable. Ensuite, l'évolution rapide des événements sur le terrain dicte que nous nous concentrons sur le défi que représentera pour nous la période post-Taliban. Ceci signifie qu'il faudra agir rapidement afin d'éviter un vide politique et sécuritaire.

Cela signifie aussi qu'il faudra donner la priorité aux mesures que la communauté internationale doit prendre afin de s'assurer qu'un climat de stabilité s'instaure créant à son tour les conditions propices à une paix durable.

Comme le Conseil le sait, M. Lakhdar Brahimi vient à peine de rentrer du Pakistan, de l'Iran et aussi de l'Arabie saoudite. Je suis certain qu'avec votre appui actif, M. Brahimi pourra réaliser des progrès dans les efforts intenses qu'il déploie pour faciliter des arrangements transitoires qui jetteront les bases d'un avenir pacifique et stable pour l'Afghanistan.

Si toutes les parties afghanes – ainsi que les pays voisins et au niveau suivant, la communauté internationale – donnent leur appui sans réserve, une véritable occasion se présente maintenant de créer le type de gouvernement reposant sur une large assise et une représentation pleine et entière que l'Organisation des Nations Unies essaie depuis longtemps d'aider le peuple afghan à instaurer. Un Afghanistan stable, vivant en paix, respectant ses obligations internationales et ne posant aucune menace à ses voisins quels qu'ils soient, doit être notre objectif commun. Afin d'y parvenir, tout arrangement conclu doit correspondre à la volonté, aux besoins et aux intérêts du peuple afghan, et jouir de leur appui sans réserve.

Pour cela il faut que cesse l'ingérence des pays voisins dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. À moins que cette ingérence cesse – au niveau des réalités plutôt qu'à celui de la rhétorique – il y a peu d'espoir de voir s'instaurer une stabilité durable en Afghanistan.

Avant de conclure, je voudrais attirer l'attention du Conseil sur les besoins immédiats de plus de six millions de personnes se trouvant en Afghanistan et qui sont affectées par le conflit et les catastrophes naturelles.

Au cours des deux semaines écoulées, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales ont accéléré l'approvisionnement et la distribution transfrontaliers d'une assistance alimentaire et non alimentaire. Pour la première fois depuis le 11 septembre, nous avons atteint et même dépassé nos objectifs hebdomadaires de stocks alimentaires. Je rends hommage aux efforts extraordinaires qui ont été consentis par nos collègues sur le terrain, en particulier les centaines d'Afghans qui

oeuvrent à l'intérieur de l'Afghanistan avec un grand dévouement dans des circonstances extrêmement difficiles.

Cependant de nombreuses zones restent inaccessibles, rendant la distribution difficile, en particulier dans le Nord. Ces zones se trouvent également parmi celles qui sont le plus vulnérables. Si nous voulons éviter une catastrophe humanitaire dans les mois à venir, nous ne devons épargner aucun effort pour surmonter les obstacles logistiques, par exemple, en atteignant les zones dont l'accès est coupé par la neige.

N'oublions pas que nos efforts d'assistance doivent reposer sur un simple principe : aider ceux qui en ont le plus besoin. Tout aussi difficiles sont les restrictions qui nous sont imposées par l'absence de sécurité.

Indépendamment de l'évolution militaire ou politique, nous devons obtenir l'assentiment et la coopération de toutes les parties sur le terrain pour atteindre les personnes qui sont dans le besoin. Il faudra inventer des approches novatrices pour prendre des mesures de sécurité intérimaires en attendant qu'un processus politique durable ne soit mis en place.

La population afghane a les yeux tournés vers la communauté internationale et le Conseil de sécurité attendant d'eux qu'ils créent enfin les conditions qui leur permettront de jouir d'un gouvernement pleinement représentatif, qui protège les droits de l'homme et entretient des relations amicales avec les pays voisins. C'est là une dette que nous avons envers eux, ne les abandonnons pas.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Lakhdar Brahimi.

M. Brahimi (*parle en anglais*) : Je suis gré au Secrétaire général de l'occasion qui m'est offerte de travailler à nouveau sur la question de l'Afghanistan. Le défi est énorme, comme les membres le savent tous, mais je ferai de mon mieux pour appuyer les efforts du Secrétaire général afin de mettre en oeuvre les décisions que prendront les États Membres de l'Organisation des Nations Unies en général et les membres du Conseil en particulier.

Les attentats terroristes du 11 septembre perpétrés contre les États-Unis d'Amérique nous ont rappelé à

tous que lorsqu'un État est en déroute et privé de ressources, il peut servir de terrain propice aux groupes armés et aux individus armés qui souhaiteraient monter des actes de terrorisme atroces dans leur pays et à l'étranger. La réaction internationale unie face à ces attaques a donc changé du tout au tout les conditions d'une intervention internationale en Afghanistan.

Avant d'entreprendre ma mission dans la région le 26 octobre, j'ai eu l'occasion d'écouter les points de vue des membres du Conseil de sécurité à deux reprises. Alors que j'étais au Pakistan et en Iran, je me suis entretenu avec un grand nombre de groupes afghans et avec beaucoup d'Afghans, dont des femmes et des étudiants, ainsi que de gens qui vivent toujours en Afghanistan. Ces conversations ont confirmé à nouveau la nécessité urgente de trouver une solution viable et durable à la crise. Des Afghans de tous les milieux et représentant tous les courants d'opinion ont sans cesse insisté sur le même thème. Ils ont condamné catégoriquement les attentats terroristes contre les États-Unis de même que le fait que le territoire afghan serve de base aux activités terroristes. En même temps, ils ont naturellement exprimé leur profonde préoccupation quant aux répercussions des opérations militaires sur les Afghans moyens, hommes, femmes ou enfants.

Ils partagent la même conviction selon laquelle seul un Gouvernement afghan légitime, représentant les aspirations et les intérêts de toute la population afghane, pourra avoir la détermination et la légitimité nécessaires pour libérer l'Afghanistan de l'emprise des groupes terroristes internationaux. Conscients des problèmes que poserait la mise en place de cette autorité légitime, tous les Afghans que nous avons rencontrés se sont réjouis de l'accent qui est actuellement mis sur l'Afghanistan par la communauté mondiale et ont manifesté l'espoir que la communauté internationale continuerait de se consacrer à la quête d'une solution durable à la crise dans leur pays.

L'Iran et le Pakistan jouent un rôle particulier en Afghanistan. La géographie, l'histoire, la langue et la religion favorisent des liens étroits entre chacun de ces deux pays et l'Afghanistan. Ils s'intéressent aussi à juste titre à l'apparition d'un Afghanistan stable et, jusqu'à présent, ils ont entretenu des liens avec certains groupes dans le pays. Les Gouvernements iranien et pakistanais ont exprimé l'engagement clair de trouver une solution politique qui préserverait l'unité et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et qui

permettrait aux Afghans de choisir un gouvernement largement représentatif dont la légitimité serait reconnue aux plans national et international. Le Président du Pakistan, le général Pervez Musharraf et celui de l'Iran, M. Mohammad Khatami, m'ont affirmé catégoriquement qu'étant donné qu'ils voient la mise en place d'un gouvernement stable et représentatif responsable devant tous les Afghans comme étant dans l'intérêt de leurs propres nations, ils aimeraient que l'ONU joue un rôle clef dans la recherche d'une solution politique. Les deux Présidents ont affirmé que ce n'était pas une bonne idée pour quiconque d'étranger à la question d'imposer une solution au peuple afghan et ils ont indiqué qu'ils pensaient tous deux que la communauté internationale devrait aider les Afghans à trouver eux-mêmes la solution politique car seule une solution élaborée de l'intérieur serait crédible, légitime et durable.

En ce qui concerne le terrorisme, les deux Présidents ont souligné la nécessité de trouver des solutions politiques qui empêcheraient que l'Afghanistan ne serve à nouveau de pépinière et de base pour des actes de terrorisme. Ils ont exprimé leur regret quant au fait que l'Afghanistan a été utilisé bien trop souvent par des individus qui ne s'intéressaient nullement au bien-être de la nation afghane.

Hier, le Secrétaire général a présidé une réunion du Groupe des « six plus deux » au niveau des Ministres des affaires étrangères. Cette réunion a confirmé qu'il y avait accord quant au fait qu'il faudrait mettre en place en Afghanistan un gouvernement largement représentatif, pluriethnique, politiquement équilibré, choisi librement, représentatif des aspirations du peuple afghan, et qui soit en paix avec ses voisins. Étant donné que la situation change rapidement sur le terrain, le groupe a insisté sur la nécessité de faire vite.

Il est essentiel qu'il y ait un consensus entre les voisins de l'Afghanistan, car autrement, les Afghans eux-mêmes auront extrêmement de mal à parvenir à une solution durable sans ingérence excessive dans leurs propres affaires. Bien sûr, les voisins de l'Afghanistan seuls ne sauraient aider les Afghans à réaliser la réconciliation nationale et à reconstruire leur pays. Ici, la communauté internationale dans son ensemble devra s'engager considérablement sur le plan politique et financier pour assurer la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Il est donc indispensable de renforcer les autres mécanismes de coopération

multilatérale et de coordination en Afghanistan. Dès lors, il faudrait engager une réflexion sérieuse quant à la façon de tirer le meilleur parti possible d'un groupe considérable d'Afghans compétents pour qu'ils élaborent et appliquent des projets de relèvement et de reconstruction.

Pour ce qui est de l'Afghanistan, l'ONU a, au fil des ans, convoqué plusieurs groupes de pays intéressés, en plus du Groupe des « six plus deux », tels que le Groupe des 21, qui comprend un groupe plus large de pays intéressés qui exercent également une influence ou ont des intérêts, ou bien les deux à la fois, ou qui ont été directement ou indirectement touchés par la crise afghane et qui, directement ou indirectement, pourraient contribuer au règlement des problèmes de l'Afghanistan. Je partage l'avis de ceux de ses membres qui pensent que le Groupe des 21 devrait être rétabli et revivifié et nous avons proposé qu'il soit reconvoqué ce vendredi.

L'ONU participe également au Groupe d'appui à l'Afghanistan convoqué par les pays donateurs, à l'Initiative de Genève qui appuie les efforts de paix visant à légitimer une transition par le biais d'une loya jirga, et à d'autres initiatives. Il est essentiel que tous ces groupes et tout autre groupe que les États Membres souhaiteraient former d'eux-mêmes, élaborent une position constructive commune quant à l'avenir politique de l'Afghanistan. Le Conseil de sécurité jouera bien sûr un rôle de premier plan dans la formation de ce consensus international et de cette détermination, non seulement par les résolutions qu'il adoptera, mais, ce qui est plus important encore, par le biais des mesures que prendront ses membres.

Les choses évoluent très rapidement sur le terrain, comme nous l'avons constaté au cours des derniers jours, et tout particulièrement hier soir et ce matin, avec l'Alliance du Nord qui a étendu son autorité sur une plus grande partie du territoire, jusqu'à Kaboul même. Le Secrétaire général m'a demandé ce matin de transmettre ses instructions à Francisc Vendrell, le Représentant Spécial adjoint pour l'Afghanistan, pour qu'il se rende immédiatement à Kaboul si les conditions en matière de sécurité le permettent, et c'est ce que j'ai fait. Le Secrétaire général a également demandé que des évaluations de sécurité soient faites dans les plus brefs délais afin de permettre le retour du personnel international en Afghanistan dans les plus brefs délais. Cette évaluation a été faite plus tôt pour

Faizabad et le personnel des Nations Unies devrait y retourner dans un jour ou deux.

À long terme cependant, les données fondamentales du problème ne changeront pas et l'objectif stratégique de nos efforts communs restera le même. Il s'agit tout d'abord d'aider le peuple afghan à mettre en place un Gouvernement représentatif, responsable et stable, qui jouisse d'une véritable légitimité interne et externe; qui soit déterminé à respecter et défendre les droits de toute sa population – hommes, femmes et enfants; qui entretienne des relations pacifiques et amicales avec tous ses voisins; et qui soit à même de veiller à ce que l'Afghanistan ne soit plus jamais utilisé comme une pépinière de terroristes ou une base pour le trafic de stupéfiants.

Les parties afghanes se sont mises d'accord, comme le reste de la communauté internationale, sur l'objectif d'établir un gouvernement largement représentatif de tous les groupes du pays, responsable devant ses citoyens, bienveillant envers ses voisins et jouissant d'une légitimité interne et externe. La difficulté est de trouver un accord entre les parties intéressées afin de prendre un ensemble de mesures concrètes pour réaliser cet objectif. L'amère expérience des 10 dernières années montre que la solution devra être soigneusement préparée et venir du pays lui-même si l'on veut qu'elle bénéficie de l'appui de toutes les parties prenantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, et que personne ne vienne de l'intérieur ou de l'extérieur gêner la mise en oeuvre de ce plan.

Les Afghans eux-mêmes ont beaucoup discuté de la façon dont on pouvait réaliser ces objectifs. Les entretiens tenus à Rome entre l'ancien roi d'Afghanistan et les représentants du Front national islamique uni pour le salut de l'Afghanistan, plus connu sous le nom d'Alliance du Nord, ont porté ces discussions à un nouveau palier. Des discussions sont également en cours au sein de nombreuses instances, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afghanistan, notamment dans le cadre du processus de Chypre et de la Convention de Peshawar. Les Afghans y ont proposé une série de mesures et de mécanismes permettant de mettre en place une administration provisoire qui préparerait le terrain à un gouvernement stable.

Il est temps d'intégrer toutes ces initiatives en un cadre commun et d'élargir le processus de façon à préparer la voie à ce gouvernement. Un leitmotiv de toutes ces propositions a été le rôle de coordination que

pourrait jouer l'ONU au niveau de la convocation et de la réunion des parties. L'ONU essaie depuis de nombreuses années de contribuer à édifier un consensus national mais, comme on en a convenu hier à la réunion ministérielle du Groupe des « six plus deux », le temps presse et il est indispensable et urgent que les efforts des différents groupes afghans puissent être combinés dans un processus unique.

Par conséquent, le Secrétaire général estime qu'au lieu de poursuivre le va-et-vient diplomatique d'un groupe à l'autre dans les diverses capitales, il va falloir, pour trouver promptement une solution politique, que l'Alliance du Nord et les représentants des initiatives existantes rencontrent l'ONU dès qu'il sera humainement possible pour qu'un cadre commun puisse être créé et élargi afin de permettre une juste représentation de toutes les communautés afghanes. Cette suggestion, faite hier par le Secrétaire général, a été favorablement accueillie par les Ministres du Groupe des « six plus deux », et j'espère que les membres du Conseil qui sont en mesure de le faire encourageront les dirigeants de l'Alliance du Nord, des processus de Rome et de Chypre et de la Convention de Peshawar à nous rencontrer dans un lieu de leur choix le plus tôt possible.

En fonction des idées qui ont donné lieu à de larges échanges de vues entre les Afghans eux-mêmes au sein de ces différents processus et d'autres instances, la séquence des événements pourrait être la suivante :

Premièrement, l'ONU convoquerait, dans un lieu qui reste à fixer, une réunion des représentants de l'Alliance du Nord et des processus existants – auxquels viendraient s'agréger par la suite les représentants d'autres groupes, afin de veiller à la représentation équitable de toutes les parties de la société afghane – cette réunion étant chargée de s'entendre sur un cadre de transition politique.

Deuxièmement, cette réunion proposerait ensuite des mesures concrètes en vue de la convocation d'un Conseil provisoire, composé d'un groupe assez nombreux et représentatif d'Afghans issus de toutes les communautés ethniques et régionales du pays. Le Conseil provisoire pourrait être présidé par une personnalité reconnue comme symbolisant l'unité nationale, autour de laquelle pourraient se rassembler tous les groupes ethniques, religieux et nationaux; plusieurs vice-présidents pourraient également être

chargés de la conduite des travaux au jour le jour. La crédibilité et la légitimité de ce conseil provisoire seraient renforcées si l'on accordait une attention particulière à la participation de personnes et de groupes – notamment les femmes – qui n'ont pas participé au conflit armé.

Troisièmement, le conseil provisoire proposerait la constitution d'une administration transitoire et un programme d'action pour la période de transition politique, qui ne devrait pas durer plus de deux ans, ainsi que des dispositions concernant la sécurité.

Quatrièmement, une *loya jirga* d'urgence serait alors convoquée pour entériner l'administration provisoire, son programme d'action et ses propositions en matière de sécurité, et pour autoriser l'administration transitoire à élaborer une constitution.

Cinquièmement, la phase de transition déboucherait sur la convocation d'une deuxième *loya jirga*, chargée d'approuver la constitution et de mettre en place le Gouvernement afghan.

La gageure pour l'Afghanistan va être de constituer un bon gouvernement. Cela dépendra de la formulation de règles du jeu claires et équitables, et de leur respect par tous. Pour que ce gouvernement soit viable, il faut que les Afghans eux-mêmes soient associés à la mise en place des institutions et du cadre de bonne gouvernance. Le fait de travailler avec les organismes de l'ONU et les organisations non gouvernementales internationales et locales a donné à de nombreux Afghans une vaste expérience de la gestion d'organisations responsables. Il y a également d'importantes capacités au sein de la nouvelle génération d'Afghans de la diaspora, particulièrement en Iran et au Pakistan. Ce sont ces Afghans qui pourront aider à constituer une administration transitoire et à la rendre ainsi beaucoup plus crédible, acceptable et légitime aux yeux de la population du pays qu'une administration de transition gérée par l'ONU ou un autre groupement d'étrangers. Parachuter un grand nombre d'experts internationaux en Afghanistan pourrait avoir pour effet d'étouffer l'administration transitoire naissante et d'entraver la constitution de capacités locales.

Cependant, à moins d'établir une sécurité véritable et durable, rien de tout cela ne sera possible – je ne parle même pas d'un nouveau gouvernement. Même dans le cadre d'un règlement politique entre Afghans, les parties ne peuvent assurer seules la

sécurité. L'omniprésence de groupes armés et terroristes non afghans, qui n'ont aucun intérêt à voir s'installer une paix durable, va exiger l'introduction d'une solide force de sécurité, capable de dissuader, voire de réprimer, tout défi à son autorité. Il existe trois options pour cette force, présentées ici dans l'ordre de préférence : premièrement, une force de sécurité entièrement afghane; deuxièmement, une force multinationale; et troisièmement, une force de maintien de la paix des Nations Unies. L'option préférée est une force panafghane, à condition qu'elle puisse être déployée rapidement, avec des effectifs robustes et crédibles.

Il faut se mettre au travail pour créer cette force panafghane le plus tôt possible. Cependant, il est improbable qu'elle puisse être constituée dans le proche avenir, ce qui signifie qu'il faudra songer sérieusement au déploiement d'une présence de sécurité internationale.

Cette présence, dans la mesure où elle inclut des unités armées et bien formées, prêtes à se défendre et à défendre leur mandat, pourrait assurer la sécurité dans la principale ville et préserver l'espace politique permettant de tenir des négociations en vue du règlement des nombreux problèmes futurs.

Une force armée de maintien de la paix des Nations Unies n'est pas recommandée. Le Secrétaire général aurait besoin de plusieurs mois pour obtenir des États Membres des troupes en nombre suffisant pour qu'elles constituent un élément de dissuasion militaire crédible, avant de les déployer ultérieurement. Par ailleurs, les forces de maintien de la paix des Nations Unies se sont avérées efficaces lorsqu'elles sont déployées en vue de mettre en oeuvre un accord politique préexistant entre des parties animées de bonne volonté, et non pas pour se substituer à l'une d'entre elles. Une force de sécurité créée en l'absence d'accord de cessez-le-feu crédible ou de règlement politique et constituée par des Afghans, du personnel international ou les deux, pourrait se retrouver rapidement dans un rôle de combattant. Ce n'est pas le rôle des Casques bleus.

Le besoin de tels arrangements en matière de sécurité est encore plus urgent pour Kaboul. Le contrôle de la capitale du pays a une immense valeur symbolique. À la suite de l'effondrement du régime soutenu par les Soviétiques, en 1992, les groupes de la résistance islamique n'ont pu arriver à un accord sur la

nature de l'autorité politique et se sont engagés dans une guerre civile interminable et dévastatrice, qui a détruit la ville. De nombreux Afghans se sont montrés résolus à éviter un nouveau cycle d'affrontements et demandent donc que Kaboul soit démilitarisée et non pas contrôlée par une seule partie. Mais, sans un arrangement de sécurité crédible, aucun règlement politique ne pourra être appliqué.

Je voudrais également parler de l'action humanitaire, si importante, et développer les propos du Secrétaire général. Il faut reconnaître que, quel que soit le scénario politique ou sécuritaire, une grave crise humanitaire se profile et les souffrances de la population civile sont terribles. Nous avons déjà informé le Conseil qu'il y a six millions de personnes en danger et fait part des difficultés que nous attendons pour fournir la nourriture, des vêtements, l'eau potable, des articles non comestibles et des abris pour l'hiver, qui s'est déjà installé dans de nombreuses régions de l'Afghanistan.

Le défi qui se pose est clair: nous devons acheminer au pays et distribuer au moins 52 000 tonnes de vivres par mois au cours des prochains mois. Nous devons fournir des soins de santé, ou les améliorer, à 7,5 millions de personnes et des abris à plus d'un million de personnes déplacées dans le pays, et tenter de fournir aide et protection à ceux qui seraient menacés du fait de conflit ou de persécution, y compris ceux qui sont devenus des réfugiés. Nous devons prôner le respect par toutes les parties du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Une fois tous ces éléments pris en compte, l'Organisation des Nations Unies est engagée dans une mission très précise de coordination d'activités de fonctionnement pour identifier les populations les plus vulnérables et leur accorder toute son attention.

Durant la première semaine de novembre, l'ONU et ses partenaires ont sensiblement amélioré la fourniture de l'aide humanitaire à l'Afghanistan. Le Programme alimentaire mondial et ses partenaires ont réussi à distribuer plus de 12 000 tonnes de vivres par jour. Des contrats ont été signés avec des organisations non gouvernementales partenaires qui nous permettront de nous concentrer sur les cas les plus prioritaires d'environ 3,5 millions de personnes, qui doivent être aidées avant les rigueurs de l'hiver. Nous avons également pu acheminer jusqu'à présent des fournitures médicales représentant 28 % des besoins du pays et envisageons d'atteindre 100 % dans toutes les zones,

exceptées celles qui sont inaccessibles pour des raisons de sécurité.

Les aménagements pour l'hiver se poursuivent dans les camps pour personnes déplacées. Les événements des derniers jours, à Mazar-e-Sharif et dans d'autres parties du nord de l'Afghanistan, ont ouvert de nouvelles perspectives – bien que d'autres craintes aient également été soulevées.

Nous avons de bonnes raisons d'espérer que le pipe-line partant de l'Ouzbékistan sera bientôt opérationnel et que Mazar-e-Sharif pourra devenir un centre d'où de nombreuses zones très affectées du nord et du centre du pays seront accessibles. S'agissant des zones qui demeureront inaccessibles du fait du climat, du terrain et de l'insécurité, en particulier des localités de Ghowr et de Badghis, nous élaborons des plans en vue de transporter de la nourriture par voie aérienne.

Bien qu'il y ait eu des améliorations, les défis restent considérables. Il sera difficile de maintenir ces progrès alors que l'hiver devient plus menaçant. Même si les progrès sont maintenus, il y aura une crise humanitaire en Afghanistan. La quasi-absence d'informations sur les nouveaux déplacements internes est très préoccupante. Nous n'avons pas d'idée précise du nombre, du lieu et des conditions de vie des personnes déplacées qui ont quitté les centres urbains ou les zones de conflit, surtout au sud et à l'est du pays. La situation sur le terrain évolue rapidement et il y aura encore les problèmes élémentaires d'accès et d'insécurité qui entraveront notre capacité de fournir une aide.

Il y a aussi une crise de protection en Afghanistan. Des personnes doivent fuir les persécutions et le conflit mais n'ont nulle part où aller. Les Nations Unies continuent de demander instamment à tous les pays voisins d'ouvrir leurs frontières à ceux qui ont besoin de protection, et exhortent la communauté internationale à assumer une part des charges de ces pays en matière de protection, y compris par le financement de l'aide aux réfugiés et par l'accueil dans des pays tiers susceptibles de leur accorder asile.

Les Nations Unies continueront de fournir une aide humanitaire vitale aux groupes vulnérables. Elles continueront d'assurer des opérations de déminage et de s'assurer du respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme. En réalisant ces tâches, l'ONU travaillera en collaboration avec

d'autres organismes de secours et humanitaires et elle comptera énormément sur des ressortissants afghans capables et désireux de participer à la mise en oeuvre.

Les institutions humanitaires des Nations Unies qui s'occupent de l'Afghanistan ont fait d'importants plans d'urgence dans toute la région. Ces approches seront synthétisées dans un plan d'action en vue de permettre au personnel international de reprendre et d'élargir ses activités, une fois que la sécurité sera suffisamment assurée.

Je voudrais dire quelques mots du redressement et de la reconstruction. La reconstruction en Afghanistan sera décisive s'agissant d'instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Ce n'est pas quelque chose qui doit être entrepris une fois un gouvernement mis en place; cet aspect est au coeur de la transition politique. La participation et la reconstruction encourageront les Afghans à passer de la guerre à la paix, et leur donneront des raisons d'agir dans leur société. La reconstruction créera des possibilités d'absorber une foule d'hommes engagés dans la guerre, et des possibilités pour les femmes afghanes, qui ont été privées de voix et de toute participation à leur société.

Les dirigeants du monde ont affirmé que cette fois, la communauté internationale aura la volonté et l'endurance nécessaires pour aider les Afghans à reconstruire leur pays. La reconstruction portera non seulement sur les infrastructures physiques détruites, mais aussi sur la mise place d'institutions de bonne gouvernance, la promotion de la réconciliation entre les individus et les groupes, et la création d'un capital humain – des questions tellement négligées durant les années de guerre et de violence.

Les efforts de reconstruction nécessiteront des engagements financiers importants et une assistance technique de la communauté internationale.

Compte tenu du tribut payé et des souffrances endurées par la société afghane, cet effort de reconstruction demandera de l'imagination, de la souplesse et de la coordination de la part des Afghans et de ceux désireux de les aider à reconstruire leur pays. L'expérience internationale a montré qu'il est difficile d'assurer une coordination entre les acteurs intervenant dans le système d'aide.

Pour la reconstruction en Afghanistan, il faudra une stratégie claire et subordonner les intérêts des organismes ou des donateurs individuels au plan

d'ensemble de paix et de stabilité. Cela exigera un accord, une hiérarchie et des responsabilités claires parmi les donateurs et au sein du système des Nations Unies.

Il sera essentiel d'envisager la création d'un seul système pour canaliser les ressources financières, peut-être par le biais d'un fonds d'affectation spécial qui permette des débours rapides et, simplifier l'action des donateurs, qui soit conforme aux priorités politiques déterminées par l'administration transitoire, et qui rende les flux monétaires dépendants de la responsabilité traditionnelle et de la transparence dans l'utilisation de ces fonds.

Tous les acteurs doivent accepter le principe selon lequel les Afghans seront responsables et ils doivent prendre en charge le processus tant qu'ils respectent les règles de transparence et de responsabilité redditionnelle.

Avant de terminer ma déclaration, je voudrais dire ce qui suit. Les Afghans et les Afghanes ont connu d'immenses souffrances et d'innombrables déceptions. Ils refusent l'ingérence étrangère, mais dans le même temps, ils appellent à l'aide. Ils attendent beaucoup des Nations Unies, mais ne sont pas sûrs que les Nations Unies fourniront cette aide. Ils ne comprennent pas pourquoi leur pays est attaqué, pourquoi le peu d'infrastructure en place est encore une fois détruite, et pourquoi les civils, y compris les enfants, sont tués par des bombes qui n'ont pas atteint leur cible.

Les processus proposés ne sont pas parfaits. Les institutions provisoires dont la création est suggérée n'incluront pas tous ceux qui devraient y être et il se peut qu'elles incluent même des personnes dont la crédibilité est remise en question par beaucoup en Afghanistan.

Mais que chacun d'entre nous se rappelle que ce que l'on espère réaliser, c'est cette paix insaisissable à laquelle la population afghane aspire depuis si longtemps. Les institutions provisoires dont on discute, y compris un gouvernement provisoire largement représentatif, ne constituent qu'un début, et non pas un aboutissement. Ces institutions n'existeront pas longtemps et leurs objectifs fondamentaux consistent à redonner au peuple afghan la liberté d'expression et le droit de participer, sur un pied d'égalité, à la gestion des affaires de leur pays.

Mais s'il est juste de demander au peuple afghan d'être patient et tolérant, je suis sûr que le Conseil conviendra avec moi que le peuple afghan est en droit d'attendre beaucoup de la communauté internationale. Le Conseil, l'Assemblée générale, les États Membres, les autres institutions internationales, les organisations non gouvernementales et le public en général doivent faire preuve de la patience et de la détermination nécessaires pour voir l'aboutissement de ce processus.

Le peuple afghan a connu plus de 20 années de guerre et de misère. Le conflit a débordé sur les pays limitrophes. Il a menacé leur stabilité interne et imposé un immense fardeau à des budgets déjà lourdement obérés. Je lance un appel à tous afin que l'on montre au peuple afghan que nous n'allons pas l'abandonner cette fois-ci et que nous allons faire preuve d'une véritable solidarité et d'une réelle générosité.

M. Straw (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par exprimer mon appréciation pour les remarques faites ce matin par le Secrétaire général et l'Ambassadeur Brahimi et je tiens à dire que je salue les efforts inlassables qu'ils déploient dans la recherche de la paix et de la stabilité en Afghanistan, en particulier depuis le 11 septembre.

Les nouvelles de ce matin faisant état du retrait des Taliban de la capitale, Kaboul, sont en soi une justification de la stratégie militaire qui est poursuivie. Les Taliban se sont placés au cœur du réseau malfaisant Al-Qaeda. Ils étaient à la fois ses protecteurs et ses apologistes. Les Taliban ont également causé des souffrances indicibles au peuple afghan, refusant aux femmes leurs droits fondamentaux et une éducation de base. Ils exécutent les femmes en public, commanditent le trafic mondial de stupéfiants, et veillent à ce que 90 % de l'héroïne vendue dans les rues de l'Europe provient de ce pays. Ils sont en outre responsables de la terrible gestion du pays, qui a provoqué la fuite de millions de personnes. Il convient de se souvenir que presque tous les millions de réfugiés qui sont rassemblés le long des frontières de l'Afghanistan, ou tout juste à côté de ses frontières, ou qui ont fui plus loin encore, étaient des réfugiés avant le 11 septembre.

Les Taliban sont maintenant en fuite. Avec leur fuite, le monde, et l'Afghanistan en particulier, est sur la voie de devenir un endroit plus sûr. Mais comme le Secrétaire général et l'Ambassadeur Brahimi nous en ont avertis, c'est, à l'évidence, loin d'être fini.

Ces nouvelles étaient de grande importance, mais je pense aussi qu'elles nous ont apporté un grand soulagement, car la capitale, Kaboul – la plus grande ville du pays – a une immense importance symbolique, et le fait que Kaboul soit tombée sans que trop de sang soit versé est un fait important qui va au-delà des possibilités existant avant la coalition militaire – avant que cela n'arrive. Il faut aussi se réjouir que cela ait eu lieu avant l'arrivée de l'hiver.

Mais je dois dire – et je le dis aux représentants de l'Alliance du Nord en particulier – que le monde entier s'attend à ce que ceux qui se trouvent maintenant à l'intérieur de Kaboul se conduisent mieux qu'avant. Le monde s'attend à ce que l'Alliance du Nord fasse preuve de retenue. Il ne se contentera pas de formuler des espoirs, il surveillera sa conduite car c'est là une occasion pour l'Alliance du Nord, et pour les autres parties n'appartenant pas aux Talibans d'établir un gouvernement à large assise qui réponde aux critères fondamentaux des Nations Unies. Ce faisant, il assurera la réadmission de l'Afghanistan dans la communauté des nations. Mais cette responsabilité incombe aux parties qui se sont emparées de Kaboul, lesquelles doivent faire leurs preuves par les actes, et pas seulement par les paroles.

Lorsque ce conflit a commencé, le Secrétaire général a fait preuve d'une grande sagesse en nommant l'Ambassadeur Brahimi et en encourageant des discussions intenses au sein de la communauté internationale sur les besoins de stabilité et de sécurité une fois que le conflit est terminé.

Je pense que, dans la courte période de temps écoulé depuis les premières résolutions du Conseil de sécurité, nous avons établi un consensus international très clair sur les quatre conditions essentielles à la stabilité, à la paix et à la prospérité en Afghanistan.

Premièrement, ces arrangements doivent être pris sous les auspices de l'ONU. Deuxièmement, pour reprendre une expression employée par le Secrétaire général dans son allocution, nous devons veiller à ce que cesse l'ingérence de forces extérieures, qu'il s'agisse des pays de la région ou d'autres qui entretiennent de plus grandes ambitions. Parallèlement à la cessation de toute ingérence, il convient de mettre en place un appui soutenu, concerté et fait dans un esprit de coopération de la part de la communauté internationale à la nouvelle administration et au nouveau gouvernement de l'Afghanistan.

Je pense que la communauté internationale a une responsabilité toute particulière vis-à-vis des deux pays qui ont accueilli le plus grand nombre de réfugiés afghans – l'Iran et le Pakistan – et je me félicite de l'approche constructive adoptée par les Présidents de l'Iran et du Pakistan.

Troisièmement, nous avons convenu que, dans le cadre de cet appui affable mais actif de la part de la communauté internationale, il revient aux Afghans eux-mêmes de déterminer précisément comment ils vont constituer ce Gouvernement à large assise, représentatif et multiethnique.

Quatrièmement, pour que cet objectif soit atteint, la communauté internationale doit s'engager envers l'Afghanistan à long terme, car – pour reprendre l'argument avancé il y a quelques minutes par l'Ambassadeur Brahimi – je pense que les Afghans ont le droit d'être très irrités du fait que la communauté internationale et les pays clefs de cette communauté sont, par le passé, venus en Afghanistan pour ensuite repartir. Ce sont les Afghans eux-mêmes qui ont subi les conséquences de ce départ, et non pas les pays qui les ont abandonnés.

Il y a, je pense, quatre questions urgentes sur lesquelles nous devons nous pencher au Conseil aujourd'hui. Premièrement, il faut rassembler très rapidement les parties afghanes, comme l'Ambassadeur Brahimi l'a suggéré. Le Royaume-Uni est certainement prêt à fournir toute l'aide nécessaire pour favoriser ce processus. Il s'agit d'un premier pas important en vue de la mise en place, sous les auspices de l'ONU, d'un gouvernement ayant une large assise. L'Ambassadeur Brahimi m'a plu et intéressé lorsqu'il a parlé des mesures détaillées qui, selon lui, devraient être prises pour mettre en place cette administration civile et ce gouvernement à large assise.

Deuxièmement, nous devons faire en sorte qu'une aide humanitaire accrue parvienne en Afghanistan, au bénéfice de ceux qui ont souffert et ont été affamés sous le régime des Talibans. Grâce à la chute de Mazar-e-Charif dans le Nord, et maintenant de Kaboul, les possibilités de fournir une aide humanitaire sont beaucoup plus grandes qu'il y a une semaine à peine, mais les défis qui se posent le sont aussi. Par dessus tout, le peuple afghan et le monde entier attendent beaucoup plus de nous, et nous devons relever le défi de l'aide humanitaire aussi énergiquement que les partenaires de la coalition ont relevé le défi de l'action

militaire. Il importe que les institutions voient bien que la fourniture de secours, le redressement et la reconstruction font partie d'un seul plan, et non pas de plans distincts.

Troisièmement, nous devons déployer dès que possible à Kaboul une présence de l'ONU sur le terrain, qui représenterait les yeux et les oreilles de la communauté internationale et serait chargée d'entamer le processus de mise en place d'une administration civile. Dans ce contexte, bien sûr, nous devons tenir compte de la sécurité des membres de cette présence, et de la sécurité générale sur le territoire. À cet égard, la coalition militaire et d'autres pays ont un rôle intérimaire très important à jouer.

Quatrièmement, j'estime que le Conseil lui-même doit prendre rapidement des mesures pour garantir la sécurité à long terme et la stabilité de la région, et pour faire en sorte qu'il y ait une présence internationale adéquate, sur le plan militaire et sur celui de la sécurité, pour réaliser ces objectifs. Encore une fois, il ne faut pas seulement tenir compte de ce que l'Ambassadeur Brahimi considère comme les options privilégiées, qui comprennent de toute évidence la création d'une force de sécurité composée uniquement d'Afghans, mais il faut aussi convenir que, même avec la meilleure volonté du monde, un certain temps sera nécessaire pour rassembler, former et organiser cette force.

La dernière question que je voulais soulever concernant les mesures immédiates à prendre, et en cela je reprends ce que l'Ambassadeur Brahimi a dit, c'est qu'il est nécessaire de faciliter le retour au pays des Afghans possédant une solide formation qui sont dans la région immédiate, en Iran et au Pakistan, ainsi que dans la diaspora au sens large.

L'Afghanistan est un pays pauvre sur le plan économique – l'un des plus pauvres du monde –, mais il n'est pas pauvre pour ce qui est des capacités intellectuelles et des compétences de sa population, comme en témoigne le fait que de nombreuses régions de l'Afghanistan ont été le berceau de notre civilisation mondiale. Il y a beaucoup d'Afghans de solide formation partout dans le monde. Il y en a beaucoup au Royaume-Uni. Je tiens à dire que dans mon pays, nous prenons actuellement des mesures en vue d'élaborer des programmes permettant aux Afghans qui résident au Royaume-Uni, ont les compétences nécessaires et souhaitent retourner en Afghanistan pour jouer un rôle

dans la reconstruction de ce pays, de le faire immédiatement. Nous sommes également prêts à partager nos idées avec les autres pays qui ont accueilli des membres de la diaspora afghane, afin d'élaborer un programme de soutien coordonné pour assurer le retour en Afghanistan de ces personnes de solide formation.

Enfin, je tiens à insister sur le fait que nous devons également continuer de centrer notre attention sur la lutte contre le terrorisme international. Le réseau Al-Qaeda a perdu de sa force, mais il pourrait bien ne pas être encore éliminé. Nous devons faire en sorte que sa défaite soit totale. Rien ne peut apaiser les souffrances de ceux qui ont perdu des êtres chers le 11 septembre, ni de ces innocents qui ont tant souffert aux mains des Taliban au fil des ans. Mais les nouvelles d'aujourd'hui, et je l'espère les décisions que nous prendrons cette semaine ainsi que l'action de l'ONU et de la communauté internationale, pourront leur fournir un soulagement dont ils ont grand besoin.

M. Zlenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous souhaiter la bienvenue au moment où vous présidez cette très importante séance du Conseil de sécurité. Je tiens également à saluer le Secrétaire général, M. Kofi Annan, qui participe à cette séance, et lui rendre hommage pour son engagement personnel à l'égard des questions touchant l'Afghanistan. Nous nous félicitons de cette occasion qui nous est offerte de rencontrer le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, l'Ambassadeur Brahimi. Nous le remercions de son exposé très complet et de ses précieuses propositions pour un règlement pacifique.

Aujourd'hui, la communauté internationale tout entière tourne ses regards vers l'Afghanistan, avec inquiétude et espoir, en particulier compte tenu des événements militaires tout récemment survenus dans le pays et dont nous avons pris connaissance ce matin. La population de ce pays a été la victime du régime criminel des Taliban. Non seulement ce régime cruellement terrifié son propre peuple en instaurant un climat de danger dans toute la région, mais il a également provoqué une menace réelle à la sécurité dans différentes régions du monde.

Nous abordons la situation actuelle en Afghanistan et dans la région tout d'abord dans le contexte de la lutte mondiale contre les terroristes qui ont trouvé refuge sur le territoire de ce pays. À cet égard, je voudrais citer un extrait d'une déclaration

faite le 6 novembre par le Président de l'Ukraine, Leonid Kouchma, lors de la Conférence de Varsovie sur le terrorisme :

« Le terrorisme ne peut être “européen”, “asiatique”, “afghan”, “tchéchène”, “islamique” ou “chrétien”. Le terrorisme est un ennemi sans pays, sans nationalité, sans religion. Il est armé par la haine et les moyens nouveaux que lui offre l'ère de la mondialisation. »

Pour éviter que la menace de guerre et de terrorisme n'émane à nouveau du territoire afghan, ce pays doit connaître la paix et la stabilité, ce qui permettrait de jeter les bases de sa renaissance économique et spirituelle. Même si aujourd'hui les parties peuvent percevoir l'option militaire comme une façon réaliste de régler le conflit intérieur de l'Afghanistan, il n'y a pas d'alternative à la tenue d'un vaste dialogue politique auquel participeront – j'insiste sur ce point – tous les groupes ethniques, politiques et religieux de l'Afghanistan. L'Ukraine est convaincue que l'ONU devrait jouer un rôle de premier plan dans l'organisation de ce dialogue en appuyant les représentants de la société afghane qui souhaitent sincèrement rétablir la paix et la stabilité dans leur pays. Nous nous félicitons du dialogue concomitant qui se déroule avec la participation du Secrétaire général et de son Envoyé spécial, l'Ambassadeur Brahimi.

Je voudrais vous faire part de la principale conclusion que nous tirons de cette discussion : la nécessité de mettre de plus en plus au premier plan tous les efforts internationaux visant à résoudre le conflit en Afghanistan sous l'égide de l'ONU. Nous croyons également que le rôle du Secrétaire général en faveur du processus politique en Afghanistan restera extrêmement important au cours de chacune de ses phases. À cet égard, le Secrétaire général peut pleinement compter sur l'appui de mon gouvernement.

La stabilité interne en Afghanistan est impossible en l'absence d'un appui externe, essentiellement des pays voisins. L'Ukraine se félicite de la Déclaration sur la situation en Afghanistan que le Groupe Six plus Deux a adoptée à sa réunion hier à New York. Les Ministres des affaires étrangères de ces États ont clairement indiqué qu'ils étaient prêts à contribuer à l'instauration de la paix en Afghanistan.

Le mois prochain, le mandat de l'Ukraine au Conseil de sécurité prendra fin. Tout en participant aux travaux de cette instance hautement respectée, nos

efforts ont visé à contribuer autant que possible à résoudre le problème afghan. En dépit des difficultés existantes – et nous comprenons bien qu'elles sont grandes – l'Ukraine est fermement convaincue qu'il est possible d'instaurer la paix en Afghanistan et que la seule voie qui y mènera passe par une réconciliation nationale englobant toutes les parties.

Dans les années 1960, alors que j'étais étudiant, j'ai eu le plaisir d'étudier avec d'autres étudiants qui venaient d'Afghanistan. Ils représentaient l'élite du peuple afghan. Ils travaillaient beaucoup pour acquérir des connaissances et pour les développer, pour se hisser au-dessus de la routine quotidienne.

On s'interroge depuis toujours sur la nature du pouvoir. Toutefois, la lutte pour le pouvoir se traduit souvent par des horreurs et d'affreuses effusions de sang, ainsi qu'en témoigne ce qui se passe en Afghanistan. Aujourd'hui, on détruit dans ce pays une culture, une fondation et des valeurs spirituelles créées et prisées par l'humanité depuis des siècles. Cette destruction n'est pas simplement physique; elle est aussi spirituelle.

Ces souvenirs m'amènent à penser qu'il est important que nos efforts aboutissent à une renaissance de l'esprit de la nation et de sa foi en un avenir meilleur. Si nous accomplissons cette mission, nous pouvons être certains qu'il sera possible de résoudre d'autres conflits tels que celui de l'Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Jayakumar (Singapour) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général et son Représentant spécial en Afghanistan, l'Ambassadeur Brahimi, de leurs exposés très utiles. Je tiens aussi à féliciter la présidence jamaïcaine d'avoir convoqué cet important débat ouvert sur l'Afghanistan au Conseil de sécurité.

L'Afghanistan est une question qui préoccupe le monde entier. Compte tenu des retombées du conflit afghan en Asie centrale, ainsi que du rôle spécial des acteurs régionaux dans l'instauration de la paix en Afghanistan, les vues des membres du Groupe Six plus Deux et d'autres acteurs clefs seront d'un intérêt particulier. Nous espérons que ce débat ouvert auquel assistent tant de ministres des affaires étrangères, contribuera à l'élaboration d'un consensus général sur

une stratégie globale et cohérente à long terme pour instaurer la paix en Afghanistan. Singapour n'a cessé de demander l'instauration de cette stratégie depuis qu'il est devenu membre du Conseil en janvier de cette année.

Le rôle de l'ONU en Afghanistan n'est pas nouveau. Les organismes humanitaires de l'ONU aident l'Afghanistan depuis des décennies. Il est regrettable que le monde soit si peu informé de ce bon travail accompli par l'ONU. On peut cependant espérer que la présente réunion contribuera à sensibiliser davantage l'opinion publique au rôle central de l'Organisation.

L'Afghanistan subit depuis plus de 20 ans les effets d'un conflit dévastateur. Aujourd'hui, les Afghans souffrent encore du fait que Al-Qaeda a décidé de chercher refuge dans leur pays. Les opérations militaires actuelles ne sont manifestement pas dirigées contre le peuple afghan, mais contre les auteurs des actes les plus odieux de terrorisme international et contre ceux qui les soutiennent. Nous nous félicitons des assurances qui nous sont données, à savoir que les victimes civiles seront réduites au minimum afin de maintenir la coalition mondiale contre le terrorisme.

Singapour convient que l'on ne saurait imposer une solution politique à l'Afghanistan. Nous nous félicitons des efforts déployés par d'imminents dirigeants afghans et nous espérons que le peuple afghan lui-même oubliera ses différends passés et œuvrera de concert à l'édification d'un gouvernement à large assise, pluriethnique et pleinement représentatif. Nous appuyons pleinement le rôle catalyseur de facilitateurs tiers neutres tels que l'ONU. Nous souhaitons un plein succès au Représentant spécial, l'Ambassadeur Brahimi : le peuple afghan compte sur lui.

Plusieurs rapports internationaux ont décrit la situation humanitaire catastrophique que connaît l'Afghanistan. Ce pays a l'un des taux de mortalité maternelle et infantile les plus élevés au monde. Une assistance humanitaire massive est nécessaire d'urgence, en particulier avant l'arrivée de l'hiver. Singapour fait ce qu'il peut pour contribuer aux efforts humanitaires en Afghanistan. La contribution de notre pays se chiffre à 1,16 million de dollars.

Il n'est pas étonnant qu'une crise humanitaire d'une telle ampleur ait provoqué un exode de réfugiés

qui ont cherché à aller jusqu'en Australie et en Europe. Toutefois, ce sont les voisins de l'Afghanistan, en particulier le Pakistan et l'Iran, qui en ont reçu le plus grand nombre. Ces pays hébergent l'une des plus importantes populations de réfugiés au monde. Eux aussi ont un besoin urgent d'assistance. Il faut, dans la mesure du possible, trouver des solutions sur place, en particulier en Afghanistan.

Fournir une assistance humanitaire à l'Afghanistan est certes nécessaire, mais on peut aussi comparer cela à l'application d'un pansement à un blessé grave. Outre ces premiers soins, le patient a également besoin d'une transfusion de sang, d'antibiotiques, de soins médicaux à long terme. Une génération d'Afghans a été déplacée et abandonnée dans un environnement appauvri inondé d'armes et d'entreprises criminelles. Sans un programme de relèvement et de reconstruction à long terme, tout processus de paix et tout gouvernement de transition restera fragile et précaire.

En conséquence, il faut s'attacher immédiatement à élaborer des plans de relèvement global de l'Afghanistan, avec l'appui d'organismes de développement tels que le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et d'autres donateurs. Nous devons convaincre le peuple afghan que la communauté internationale est disposée à l'aider. Si nous pouvons les en convaincre, nous ferons avancer la logique de la paix et nous modifierons les calculs politiques de façon à faire de ce pays, en proie à des conflits, un membre stable et responsable de la communauté internationale.

Les défis que doit relever la communauté internationale en Afghanistan et dans la région sont redoutables. Nous devons montrer notre détermination de relever ces défis. Le Conseil de sécurité doit s'inspirer des suggestions importantes faites au cours du débat ouvert d'aujourd'hui et commencer à formuler certains principes clefs qui guideront les travaux de l'ONU sous la forme d'une résolution. Après avoir lu les journaux ce matin, il est évident que le Conseil de sécurité doit travailler encore plus vite pour mettre au point ces principes. La presse indique que les forces des Taliban se sont retirées de Kaboul. Les forces de l'Alliance du Nord sont en train d'entrer dans la ville. Si nous voulons éviter la répétition des guerres civiles et la perte de vies innocentes, qui semblent accompagner tout changement de régime à Kaboul, il

faut trouver une formule politique adéquate pour éviter des catastrophes, et aussi vite que possible.

Comme l'a souligné M. Brahimi ce matin, il est essentiel d'agir rapidement. Ce matin, M. Brahimi a proposé toute une série de mesures pour amener la stabilité en Afghanistan. Nous demandons instamment au Conseil de se pencher rapidement sur ces propositions, et nous sommes heureux que le Conseil se propose de le faire en consultations officieuses dès demain.

Alors que nous nous engageons dans la tâche difficile de reconstruire l'Afghanistan, il ne faut pas oublier que ce n'est que l'un des nombreux points chauds du monde qui méritent l'attention et l'intervention de la communauté mondiale. La grande leçon à tirer de l'Afghanistan, c'est que le sort d'un pays lointain, apparemment détaché des préoccupations immédiates de la plupart des autres régions du monde, peut avoir un impact mondial immédiat. Je pense que cela devrait amener le Conseil de sécurité à redoubler d'efforts, en remplissant ses responsabilités primordiales qui consistent à assurer la paix et la sécurité internationales. L'ONU et la communauté internationale doivent tenir le cap en Afghanistan et ailleurs. Il est évident que des conséquences tragiques pourraient résulter d'un travail qui n'aurait pas été mené à terme.

M. Petersen (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de l'esprit d'initiative dont il a fait preuve, et le Représentant spécial Brahimi de son exposé complet et sa présentation d'un plan de campagne pour la paix et la stabilité futures en Afghanistan. Lui-même et le Secrétaire général méritent d'être félicités pour la rapidité avec laquelle ils agissent en ce moment critique.

Briser le cercle vicieux de la guerre et de l'oppression en Afghanistan est une chose que l'on aurait dû faire il y a longtemps. Les résultats militaires que nous constatons nous donnent des raisons d'espérer un progrès véritable. Mais il faut maintenant à tout prix garder le calme, et éviter les représailles.

Le régime des Taliban en Afghanistan a fait fi des résolutions obligatoires du Conseil de sécurité qui lui demandent d'arrêter de donner asile et soutien aux terroristes. Le refus du régime des Taliban de se conformer à cette demande s'est poursuivie même lorsqu'il est clairement apparu que les terroristes basés et entraînés en Afghanistan étaient à l'origine des

attentats du 11 septembre. Cela n'a laissé aucune option que d'avoir recours à la force militaire – en application du droit à la légitime défense.

Les revers des Taliban faciliteront, nous l'espérons, une solution politique. Ils nous permettront également d'augmenter notre assistance humanitaire, et d'apporter un appui urgent à la reconstruction de la société ravagée par la guerre en Afghanistan.

Les Taliban font fi des principes humanitaires, du droit international et des droits de l'homme. Ils sont la principale cause des souffrances du peuple afghan, sans même parler de l'oppression des femmes. Nous demeurons vivement préoccupés par les obstacles auxquels les organisations humanitaires se heurtent dans les zones contrôlées par les Taliban. Les Taliban doivent assurer la sécurité du personnel humanitaire et leur donner un accès complet aux personnes dans le besoin.

La Norvège se réjouit de ce que le Pakistan ait ouvert sa frontière aux réfugiés les plus vulnérables. Il est indispensable qu'il y ait une solidarité internationale, et un partage du fardeau avec les pays voisins, tout particulièrement avec le Pakistan et l'Iran. La Norvège est jouer son rôle.

Il y a un besoin immédiat d'augmenter l'assistance humanitaire en Afghanistan avant le début de l'hiver. C'est particulièrement urgent dans les régions les plus vulnérables au nord. Nous nous félicitons des efforts inlassables que les organismes de l'ONU déploient dans ces circonstances difficiles. La Norvège a récemment augmenté son aide, contribuant cette année quelque 35 millions de dollars.

Seul un gouvernement à large assise composé de représentants de tous les groupes, pourra amener la stabilité en Afghanistan. Seul un gouvernement attaché aux droits de l'homme et au développement pourra assurer la paix et la sécurité à long terme. La Norvège appuie donc vivement tous les efforts de M. Brahimi visant à aider les Afghans à jeter les fondements d'une solution politique durable. Les propositions qu'ils nous a présentées aujourd'hui méritent tout notre appui. Nous devons à présent les traduire dans la réalité. Nous le devons au peuple Afghan.

Nos efforts visant à aider l'Afghanistan ne pourront être efficaces que s'ils sont bien coordonnés et s'intègrent dans une stratégie politique et économique d'ensemble. Pareille stratégie devra être

étayée par une présence de sécurité. L'assistance humanitaire doit ouvrir la voie à une réadaptation à long terme. L'instauration de la paix et la reconstruction doivent commencer maintenant. L'ONU doit jouer un rôle de premier plan. La Norvège félicite l'ONU de sa réaction rapide. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider l'ONU dans ses entreprises.

La nécessité d'une approche coordonnée à l'aide humanitaire et à la reconstruction guidera également la présidence de la Norvège du Groupe d'appui à l'Afghanistan, qui débute ses travaux en janvier prochain.

Nous devons rester unis pour faire revenir l'Afghanistan au sein de la famille des nations. Nous devons être unis pour aider l'Afghanistan à se débarrasser des terroristes et de ceux qui les soutiennent. Nous devons soutenir le peuple opprimé d'Afghanistan.

Des engagements et des efforts à long terme sont nécessaires. L'ONU peut fournir les outils. Nous – les États Membres – devons fournir les moyens.

M. Gayan (Maurice) (*parle en anglais*) : Nous vous sommes reconnaissants, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion très importante sur l'Afghanistan. Je voudrais aussi remercier M. Lakhdar Brahimi, de son exposé très complet, ainsi que de la tâche ardue et difficile qu'il a entreprise. Nous voudrions aussi remercier le Secrétaire général de sa très importante déclaration.

Les attentats terroristes du 11 septembre ont plongé la planète dans la consternation. Mais ils nous ont aussi permis d'ouvrir les yeux sur les indignités et les atrocités que les Taliban ont infligé depuis de nombreuses années aux femmes, hommes et enfants d'Afghanistan. Brutal dans son traitement de sa propre population, le régime des Taliban donnait protection et asile aux terroristes et au réseau Al-Qaëda. Nous sommes heureux d'apprendre que la coalition mondiale contre le terrorisme montre à présent que la fin du régime des Taliban est proche.

Les événements en Afghanistan évoluent très rapidement sur le terrain. Alors que nous nous réunissons ici pour étudier la situation là-bas, nous avons le devoir de garantir que la réponse que nous apporterons sera comparable à l'ampleur et à la gravité

des problèmes auxquels fera face la population afghane avec la chute du régime des Taliban.

Maintenant que le régime des Taliban est en fuite, l'Alliance du Nord cherchera peut-être à se venger et à se livrer à des représailles. Il est donc très important de veiller à garantir un minimum d'ordre à Kaboul. Et c'est vers l'ONU que les Afghans se tourneront pour accomplir cette tâche.

L'ONU a par conséquent une tâche redoutable à accomplir, et qu'elle le veuille ou non, elle devra participer activement non seulement à la mise en place d'un gouvernement provisoire, mais également à l'effort de reconstruction après le conflit.

Les priorités sont claires, mais elles ne sont en aucune manière aisées ni faciles à réaliser. Nous considérons que le gouvernement intérimaire dont a parlé M. Brahimi devra être formé conformément au système traditionnel de la *loya jirga*. L'idéal d'un gouvernement stable, largement représentatif, responsable et qui rend des comptes peut être réalisé, et nous pensons qu'après des décennies de conflit et d'instabilité, le peuple afghan chérira une ère où le droit plutôt que la terreur brutale régit leur vie.

La chute du régime des Taliban ne doit pas pousser les voisins de l'Afghanistan à tenter d'y imposer un gouvernement qui leur est favorable. À cet égard, nous appuyons les travaux du Groupe « six plus deux »; le travail qu'il réalise en Afghanistan est très précieux. Mais nous pensons également qu'il faudra élargir cette équipe à d'autres pays qui pourraient contribuer à fournir aide et appui et qui auront un rôle à jouer plus tard dans la reconstruction de l'Afghanistan. Nous sommes convaincus qu'en aucun cas l'intégrité territoriale de l'Afghanistan ne devra être mise en péril. Mais nous sommes certains que le peuple afghan a dû pousser un soupir de soulagement lorsque, les Taliban étant en fuite, ils se sont rendu compte qu'ils pouvaient reprendre une vie normale, juste comme n'importe qui d'autre dans le monde.

Je dois dire un mot concernant la crise humanitaire. C'est une crise aux proportions immenses. Alors que j'écoutais M. Brahimi, je n'ai pas pu m'empêcher de penser que la tâche qui nous attend sera extrêmement pénible et difficile. Mais nous sommes sûrs – et nous espérons – que ceux qui ont besoin d'aide pourront l'obtenir car la communauté internationale est décidée à fournir cette aide. Nous espérons également que cette aide pourra être fournie

avant le début de l'hiver. Dans ce contexte, nous tenons à saluer le courage du personnel des Nations Unies qui participe directement à la fourniture de l'aide aux Afghans.

Pour terminer, le moment est venu de mettre à l'épreuve la détermination de la communauté internationale à ne pas s'en aller une fois la menace disparue. Ce que nous faisons ici devra toujours tenir compte du fait que tout échec en Afghanistan – tout échec de la part de la communauté internationale à reconstruire ce pays – sapera la confiance que placent les populations dans le système des Nations Unies et, en un mot, dans les dirigeants de notre monde.

Nous sommes sûrs que sous la direction du Secrétaire général et de son équipe, que nous appuyons, la fin de la crise n'est pas loin en Afghanistan, et nous espérons que sous peu, nous pourrions accueillir en notre sein un Gouvernement afghan responsable.

M. Sidibe (Mali) : C'est un plaisir pour la délégation malienne de voir le Conseil de sécurité siéger sous votre autorité, Monsieur le Ministre, pour examiner la situation en Afghanistan. Je voudrais saluer la présence à cette importante séance du Secrétaire général, M. Kofi Annan, et le remercier de son importante déclaration. Nos remerciements vont aussi à M. Lakhdar Brahimi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan. Nous lui sommes reconnaissants de son exposé de qualité de ce matin, qui comporte un concept et une vision clairs et donc très utiles.

Je voudrais à présent faire les observations suivantes.

D'abord, à l'instar des autres délégations, nous sommes également préoccupés par la situation humanitaire en Afghanistan. Comme l'a indiqué le Représentant spécial, cette situation nécessite des efforts soutenus de la part de la communauté internationale. Nous estimons que tout doit être mis en œuvre pour permettre l'acheminement rapide de l'aide alimentaire à l'intérieur de l'Afghanistan et de la distribuer aux populations afghanes, à l'intérieur comme dans les pays voisins. À cet égard, le sort des groupes les plus vulnérables de la population afghane, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées, doit faire l'objet d'une attention particulière. De même, il est essentiel d'accorder une attention particulière à la situation des réfugiés se trouvant dans

les pays limitrophes de l'Afghanistan, en particulier le Pakistan et l'Iran. Nous remercions ces gouvernements qui ont accepté de maintenir ouvertes les routes par lesquelles sont acheminés les secours, et lançons un appel aux États Membres pour qu'ils viennent en aide à ces pays en vue de leur permettre de faire face au flux intarissable de réfugiés afghans.

Dans ce contexte, nous estimons que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU doit continuer de jouer un rôle important dans la coordination de la fourniture des secours d'urgence en Afghanistan. Nous nous félicitons également du travail remarquable accompli par les organismes humanitaires, et les encourageons à poursuivre leurs efforts en faveur des populations afghanes, à l'intérieur comme dans les pays voisins. À cet effet, nous estimons qu'il est impératif de veiller à assurer la sécurité du personnel des organismes humanitaires. En outre, nous encourageons tous ceux qui ont contribué si généreusement au fonds de secours des Nations Unies à accélérer le versement des contributions annoncées. À cet égard, la communauté internationale doit conforter ses promesses faites au début du conflit, suivant lesquelles le peuple afghan n'est pas la cible de la guerre et qu'il ne sera pas oublié.

Ma deuxième remarque est relative à la situation politique. À cet égard, le Mali considère que l'Organisation des Nations Unies a un rôle décisif à jouer notamment en facilitant le passage de la guerre à la paix, et en aidant la population afghane à participer activement à une large concertation au terme de laquelle un plan politique d'ensemble pourra être élaboré et exécuté. Il est impératif que soit préservée l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et que l'élément essentiel d'un tel plan soit la population afghane qui a droit à vivre librement et dans la dignité. À cet effet, la communauté internationale doit s'employer à la mise en place d'un gouvernement à large participation, multiethnique et pleinement représentatif de la population afghane. Dans cette perspective, le Mali se félicite des entretiens que M. Brahimi a eus avec les autorités pakistanaises, les responsables afghans résidant au Pakistan, les autorités iraniennes et autres responsables de la région en vue de trouver une issue consensuelle au conflit.

Par ailleurs, nous nous félicitons de la tenue, en marge du débat général de l'Assemblée générale, d'une réunion des représentants du Groupe « six plus deux » et exhortons toutes les parties à respecter les principes

du droit international et du droit international humanitaire à la suite de la prise par l'Alliance du Nord de la ville de Mazar-e-Sharif et de la chute de Kaboul.

Je voudrais pour terminer souligner le rôle que le Secrétaire général et son Représentant spécial continuent de jouer en Afghanistan. Nous encourageons et soutenons pleinement tous les efforts en cours pour trouver une issue heureuse au conflit afghan. Le Mali réitère son appui ferme à toute initiative de règlement de la crise qui tienne compte de l'intérêt supérieur du peuple afghan.

M. Cowen (Irlande) (*parle en anglais*) : J'aimerais remercier la présidence du Conseil d'avoir organisé cette importante séance publique sur l'Afghanistan. Elle est d'autant plus importante à la lumière des événements des derniers jours et des dernières heures. J'aimerais également exprimer ma reconnaissance au Secrétaire général et à son Représentant spécial, M. Brahimi, pour leurs interventions très importantes de ce matin. Je veux les assurer de l'appui ferme et continu de l'Irlande aux efforts qu'ils déploient pour obtenir une solution équitable et équilibrée à la crise en Afghanistan.

Mon collègue Louis Michel, Ministre des affaires étrangères de la Belgique, prononcera tout à l'heure une déclaration au nom de l'Union européenne et l'Irlande s'associe entièrement à ses observations.

Je pense que le succès militaire entraîne de très lourdes responsabilités humanitaires et politiques. Il y a eu trop d'atrocités dans le passé en Afghanistan – trop d'effusions de sang, trop peu de respect pour la vie humaine et pour la dignité humaine. Je pense qu'un message convaincant et unanime doit émaner du Conseil ce matin pour dire qu'il ne faut pas répéter les erreurs du passé.

Il semble aujourd'hui que la situation militaire a été renversée, mais il nous faut surtout un nouveau départ pour le peuple afghan sur le plan politique et dans le domaine humanitaire, et en rapport avec la dignité de la personne et avec les valeurs universelles qui nous unissent en tant que membres de cette Assemblée. Il y a eu beaucoup de violations des droits de l'homme, surtout ceux des femmes et des filles, et trop peu de respect pour la vie humaine en Afghanistan. Nous devons mettre fin à ce cauchemar à présent. J'espère que grâce à l'intervention très sage du Secrétaire général et de M. Brahimi – qui se fonde, je crois, sur une analyse réaliste de la situation, pas telle

que nous voudrions la voir, mais telle qu'elle est – , les Afghans assumeront leurs responsabilités. J'espère que les personnes qui n'ont pas été en mesure de fournir un élément unificateur dans leur pays verront maintenant la plus grande responsabilité qu'elles ont envers le peuple afghan, qui a assez souffert de cette tyrannie, et qu'elles ne l'assumeront pas en faisant subir une autre forme de tyrannie à ce peuple à l'avenir.

Nous savons tous que la situation désespérée du peuple afghan n'a pas commencé le 7 octobre. Les Afghans subissent des violences depuis plus de deux décennies et, plus récemment, en raison de l'extrémisme du régime taliban. Toute une génération d'Afghans n'a rien connu d'autre que le conflit, la pauvreté, la malnutrition et les atteintes aux droits de l'homme.

Mon gouvernement estime qu'on ne peut permettre à l'Afghanistan de rester un État en déliquescence où les conflits internes persistants sont sources d'activités illégales et offrent un sanctuaire aux terroristes. Nous sommes résolu à ce que le processus international qui a été déclenché par la crise actuelle mette fin à la misère des Afghans et leur donne un nouveau début.

Nous espérons que la campagne militaire contre le réseau terroriste Al-Qaeda et le régime taliban qui l'abrite réalisera ses objectifs dans les plus brefs délais possible et que tous les efforts seront faits pour épargner les civils. Nous demandons également à toutes les parties au conflit de respecter les droits de l'homme et les conventions internationales sur la conduite de la guerre. Ce matin, le Représentant spécial du Secrétaire général a exposé en détail la manière dont l'ONU compte coordonner un effort international concerté pour aider la population afghane à mettre en place un gouvernement multiethnique ayant une large assise. Cet effort devra s'accompagner, bien sûr, d'un programme d'appui à long terme, qui soit généreux et complet, pour aider au relèvement et à la reconstruction de ce pays après le conflit.

L'Irlande pense sérieusement qu'alors que la campagne militaire est en cours, il faut mettre en place une stratégie visible et pleinement efficace pour répondre aux besoins humanitaires de la population afghane innocente. Nous saluons les efforts soutenus que l'ONU et ses organismes ont déployés pour trouver des solutions pratiques et souples et apprécions le fait que les fournitures à l'Afghanistan aient

considérablement augmenté au cours des derniers jours. Il existe un besoin continu et pressant d'honorer et réaliser les promesses et les engagements souscrits par la communauté internationale en matière d'aide financière au système des Nations Unies et de traduire cela en décaissements réels dans le système afin que l'ONU puisse poursuivre ses travaux. Nous félicitons également la bravoure et le courage dont font preuve nombre d'Afghans qui s'efforcent de livrer cette aide alimentaire et autre dans les circonstances les plus difficiles.

La distribution de l'aide humanitaire au sein de l'Afghanistan doit être pour nous une priorité, d'autant plus que l'hiver est sur le point de s'abattre sur ce pays. Il est important que le personnel international puisse aussitôt que possible rentrer en toute sécurité en Afghanistan. À cet égard, nous espérons que la récente prise de Mazar-e-Sharif et de Kaboul facilitera l'accès humanitaire, et nous nous félicitons du déploiement d'une équipe d'évaluation de la sécurité là-bas, ainsi que du déploiement du personnel de l'ONU à Faizabad. Nous déplorons le harcèlement du personnel des services d'assistance et demandons à tous de faciliter la distribution des fournitures aux Afghans vulnérables qui en ont grandement besoin.

Comme l'a dit le Secrétaire général, il est nécessaire que tous les États concrétisent sans retard leurs engagements généreux. Pour sa part, le Gouvernement irlandais a déjà engagé et transféré 5 millions de dollars dans le système pour une aide humanitaire d'urgence en Afghanistan, et il y a toutes sortes d'agences non gouvernementales irlandaises qui sont actives dans la région. Nous tenons à souligner également l'importance qu'il y a de fournir une aide financière aux pays voisins qui ont accueilli un grand nombre de réfugiés. Il faut également qu'on les aide à surmonter cette crise.

Tout en poursuivant nos efforts humanitaires, nous devons nous concentrer sur les objectifs politiques à long terme en Afghanistan. Nous pensons que seul un gouvernement pleinement représentatif et ayant une large assise pourra exprimer la volonté de tout son peuple et assurer une paix et une sécurité à long terme dans ce pays. Ce gouvernement doit comprendre des représentants de tous les groupes ethniques y compris des Ouzbeks, des Tadjiks, des Hazaras et des Pachtounes. Nous souscrivons au plan de campagne qu'a exposé ce matin l'Ambassadeur Brahimi et tenons à lui assurer notre plein appui.

L'Irlande pense sérieusement que la meilleure façon de réaliser ces objectifs, qui ne seront nullement faciles, est que le processus soit piloté par l'ONU. L'Irlande, en tant que membre du Conseil, veillera à ce qu'un mandat suffisant soit mis au point. Bien que la situation qui évolue très rapidement sur le terrain exige que nous fassions preuve de stabilité et de souplesse, l'aval par l'ONU d'un gouvernement post-taliban sera une garantie indispensable à sa légitimité. Le processus devra être entrepris dans un environnement sûr et nous devons examiner de très près les diverses options qui s'offrent à nous, afin de prendre les dispositions appropriées. Nous écouterons très attentivement ce qu'a à dire l'Ambassadeur Brahimi à ce sujet. Nous serons très attentifs à toute recommandation que pourrait faire le Conseil de sécurité à cet égard. Il nous faudra également examiner au moment voulu un cadre de désarmement, de démobilisation et de réinsertion de tous ceux qui ont participé au conflit.

J'en conviens avec les autres orateurs qui m'ont précédé : la coopération des États voisins est indispensable à une solution permanente, et nous apprécions à leur juste valeur les efforts que M. Brahimi a déployés pour consulter la société afghane de manière aussi large que possible et pour tenir compte de ce large éventail de points de vues. Nous pensons que les organisations comme les « six plus deux » et l'Organisation de la Conférence islamique ont un rôle important à jouer, et nous encourageons les pays de la région à intensifier leurs consultations les uns avec les autres.

Étant donné le démantèlement total de l'infrastructure économique et sociale de l'Afghanistan, l'ONU doit passer de l'aide humanitaire d'urgence à une phase de redressement qui comprendra le retour des personnes déplacées et des réfugiés, ainsi que la reconstruction et le relèvement. Une coordination étroite avec tous les organismes et organisations concernées sera extrêmement importante afin d'assurer que cela se fasse de façon progressive et homogène. Le fait de lancer, dès le départ, des projets à effet rapide pourrait faire redémarrer l'économie, voire rapidement éliminer la culture et le commerce de l'opium. En tant que Membre permanent de l'Union européenne, nous sommes prêts à contribuer à ce processus.

Depuis de nombreuses années, l'Irlande a condamné les atteintes aux droits de l'homme en Afghanistan, en particulier la discrimination déplorable

dont les femmes et les jeunes filles font l'objet. Il faut mettre fin à ces pratiques et le nouveau gouvernement se devra non seulement d'observer mais d'honorer ses obligations internationales en matière de respect des droits de l'homme et des droits des minorités. Nous pensons qu'il faudra donner la priorité aux services sociaux de base, y compris l'éducation pour les filles qu'on leur a refusée depuis des années. Entretemps, au fur et à mesure qu'évolue la situation militaire, nous demandons à toutes les parties d'honorer leurs obligations internationales en matière de droits de l'homme.

La communauté internationale doit rassurer le peuple afghan en soulignant qu'elle est décidée à l'aider à mettre sur pied une société stable et pacifique, quel que soit le temps que cela prendra. De son côté, le Gouvernement irlandais continuera de travailler au niveau national, par le biais de l'ONU et avec ses partenaires de l'Union européenne, pour faire tout ce qui est humainement possible pour répondre à la crise humanitaire d'urgence, ainsi qu'aux besoins à long et moyen terme du peuple afghan.

M. Fernández de Soto (Colombie) (*parle en espagnol*) : J'aimerais commencer par remercier l'Ambassadeur Brahimi de l'information et des propositions qu'il nous a présentées aujourd'hui. Je veux l'assurer de l'appui déterminé de la Colombie pour faire avancer ce labour dont nous savons tous qu'il est fondamentalement complexe.

La Colombie a catégoriquement condamné les actes de terrorisme international qui ont été commis le 11 septembre 2001 et a participé sans équivoque à l'appui unanime qu'a donné ce Conseil à l'action militaire en cours sur le territoire afghan à l'heure actuelle.

Nous avons également agi avec détermination au Conseil en assumant des responsabilités précises dans le cadre de l'unique régime de sanctions en vigueur et actif contre le terrorisme international en tant que menace à la paix et à la sécurité internationales. Je me réfère particulièrement aux résolutions 1267 (1999), 1333 (2000) et 1363 (2001) qui portent sur la situation en Afghanistan et dont les dispositions ont été systématiquement violées par le régime taliban.

Nous connaissons la complexité de la situation politique, humanitaire et sécuritaire en Afghanistan et sommes conscients de ses retombées sur le plan régional et international. Nous savons que

l'Organisation des Nations Unies doit relever un défi d'une ampleur sans précédent. Les décisions que nous prendrons sur l'avenir de l'Afghanistan marqueront le début d'un long parcours dont l'issue, en ce moment, relève de l'appui de l'assistance internationale. Notre objectif principal doit être de préserver la paix et la sécurité internationales qui ont été menacées par le régime des Taliban, et, pour ce faire, nous devons prendre des décisions qui contribuent au règlement définitif de la situation en Afghanistan.

Nous sommes convaincus que les nombreuses consultations menées par l'Ambassadeur Brahimi et les autres parties prenantes traceront les grandes lignes de ce qui doit constituer dans un premier temps une solution temporaire et transitoire qui pourrait nous amener à un règlement définitif.

Aujourd'hui, nous avons écouté les propositions concrètes de l'Ambassadeur Brahimi qui, nul doute, présentent d'importants éléments qui nous donnent de bonnes raisons d'espérer et nous tenons à l'en remercier. Il ne fait aucun doute que le Conseil de sécurité doit se pencher sur cette situation dès que possible et adopter des décisions dans le cadre de cette vision et de ces propositions que l'Ambassadeur Brahimi vient nous a présentées aujourd'hui.

Nous tenons ici à exprimer notre souhait que cette solution de transition se construise, principalement, sur la base d'un dialogue permanent et fluide englobant tous les secteurs de la société afghane. De la même façon, nous espérons aussi que ces caractéristiques pourront s'appliquer à l'ensemble des acteurs régionaux et au reste de la communauté internationale, y compris à tous les membres du Conseil de sécurité. Cette pratique est la garantie principale qui permettra de préserver la légitimité, la cohérence et la solidité de toutes les décisions qui seront prises.

Ce processus de dialogue contribuera à ce que ce pays puisse définir un gouvernement de coalition à large assise, participatif, multiethnique, construit à partir de la base et non imposé d'en haut et pleinement représentatif du peuple afghan. Ce gouvernement pourrait, pour une période donnée, jeter les fondements d'une solution qui, nous l'espérons tous, sera permanente.

Quel doit être le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans l'obtention de cette solution temporaire? D'aucuns ont proposé que l'Organisation des Nations Unies se charge d'exécuter complètement

cette tâche. D'autres, arguant du difficile parcours historique de l'Afghanistan, ont même insinué que l'Organisation des Nations Unies ne devrait jouer aucun rôle dans ce pays.

À notre point de vue, néanmoins, il vaudrait mieux que notre organisation joue un rôle de facilitateur dans un processus où les différentes parties prenantes nationales et régionales sont les principaux acteurs. De cette manière, les Afghans eux-mêmes devraient s'acquitter pleinement de leur propres responsabilités et l'Organisation des Nations Unies, avec la participation directe du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, fourniraient l'appui nécessaire à cet effort.

Ce qui est important, c'est donc de définir avec le plus grand degré de précision le rôle que l'Organisation des Nations Unies devra jouer au plan politique ainsi que les rôles pertinents des deux organes principaux de notre organisation.

Le Conseil de sécurité devra surveiller les processus politique et sécuritaire qui avancent à un rythme inégal. Les membres du Conseil veilleront à ce que les questions de politique et de sécurité soient compatibles et aillent dans la même direction. Pour sa part, l'Assemblée générale a également un rôle qui doit être précisé et préservé. Cet organe étant la source principale de légitimité internationale, il conviendrait que la solution temporaire ainsi que la solution définitive ultérieure obtiennent l'aval de tous les Membres de l'Organisation.

Si nous arrivons à mettre en place un gouvernement de transition avec les caractéristiques susmentionnées, que devons-nous attendre de ce gouvernement? Nous devons nous attendre à ce qu'il dispose lui-même des capacités de faire respecter les droits de l'homme, de répondre aux besoins du peuple afghan, de contribuer à la stabilité régionale et internationale et d'éliminer de son territoire tout lien avec le terrorisme international et les activités connexes, notamment le trafic des drogues illicites et le trafic d'armes.

Pour finir, j'aimerais faire quelques observations supplémentaires. Nous voulons, avant toute chose, exprimer notre reconnaissance à tous les gouvernements de la région, qui ont assumé la responsabilité de fournir une aide humanitaire à des milliers de réfugiés afghans qui ont fui leur territoire afin de survivre à la guerre. De la même façon nous

devons exprimer toute notre reconnaissance aux travailleurs humanitaires, et tout particulièrement à ceux du système des Nations Unies, qui ont consenti des sacrifices considérables afin de fournir un concours précieux pour atténuer les effets humanitaires des actions et de l'incurie du régime des Taliban à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Afghanistan. Nous lançons un appel à la communauté des donateurs pour qu'elle continue à partager la responsabilité du règlement de cette crise humanitaire.

Enfin, nous espérons que le Conseil de sécurité continuera de participer au processus de coopération étroite avec les acteurs régionaux. À cet égard, nous avons pris bonne note de la déclaration des Ministres des affaires étrangères du Groupe des Six plus Deux, par laquelle ils manifestent leur appui aux Afghans qui souhaitent se débarrasser du régime des Taliban et traduire en justice le réseau Al-Qaeda et les autres groupes terroristes en Afghanistan. Nous appuyons ces objectifs.

Nous sommes convaincus – comme l'a signalé le Ministre du Royaume-Uni – que le renversement du régime des Taliban et la reconstruction de l'Afghanistan ne signifieront en aucun cas que l'on diminuera les efforts que la communauté internationale déploie dans sa lutte contre le terrorisme international. Ce serait une grave erreur de notre part.

M. Tang Jiaxuan (Chine) (*parle en chinois*) : D'emblée, je tiens à remercier le Secrétaire général de sa déclaration et son Représentant spécial, M. Brahimi, de son exposé. Nous souscrivons à l'analyse du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et les vues qu'il a exprimées dans sa déclaration. Nous estimons que les opinions et les recommandations de M. Brahimi concernant les arrangements politiques, la sécurité, la situation humanitaire et la reconstruction économique de l'Afghanistan correspondent aux besoins de développement du pays et sont positives et constructives. Le Gouvernement chinois ne manquera pas de les étudier de façon approfondie.

La situation actuelle en Afghanistan est d'autant plus turbulente et complexe qu'elle fait suite à deux décennies de guerre civile. À cause des événements récents, la situation humanitaire s'est détériorée davantage et a eu des répercussions sur les pays avoisinants. Si on ne réussit pas à atténuer et à maîtriser en temps utile cette situation, elle constituera

une menace pour la paix et la stabilité de la région tout entière.

Avec l'évolution de la situation sur le champ de bataille de l'Afghanistan, la question d'un vide éventuel du pouvoir commence à se poser. Il y a même un danger accru de chaos social à grande échelle dans ce pays. Il faut donc absolument que la communauté internationale, l'ONU en particulier, accélère le processus de règlement politique de la question afghane, en facilitant notamment la mise en place d'un gouvernement de transition, et en engageant la reconstruction de l'Afghanistan dès que possible. À cette étape critique, l'Organisation des Nations Unies doit jouer un rôle de premier plan et fournir de toute urgence, avec la communauté internationale, l'assistance politique, technique et financière nécessaire à l'Afghanistan.

Différents plans concernant les dispositions à prendre après la guerre en Afghanistan ont été proposés par différentes parties intéressées et un consensus a été réalisé hier lors de la réunion ministérielle du Groupe « six plus deux ». Nous devons encourager toutes les parties et factions en Afghanistan à intensifier le dialogue politique en vue de parvenir à un accord sur la composition du gouvernement de transition pour éviter un vide du pouvoir. Elles devraient, à tout le moins, parvenir à un accord de base sur le cadre politique du mécanisme futur. Nous sommes d'avis que le gouvernement de transition devrait être largement représentatif, représenter pleinement les intérêts de tous les groupes ethniques et vivre en paix avec tous les pays, en particulier les pays voisins. C'est la seule façon qui permette d'instaurer une paix durable. Il va sans dire qu'en dernière analyse, toute solution à la question afghane doit être le résultat d'une décision prise par le peuple afghan lui-même.

Nous sommes prêts à examiner sérieusement toute proposition ou recommandation qui serait propice à rétablir la paix, la stabilité et la neutralité de l'Afghanistan en répondant aux intérêts fondamentaux de toute sa population, sans discrimination d'ethnie. La Chine a offert une assistance humanitaire d'urgence aux réfugiés afghans. Nous espérons que la communauté internationale déploiera davantage d'efforts pour atténuer la situation de crise humanitaire qui règne actuellement en Afghanistan. Le Gouvernement chinois est disposé, avec toutes les parties, à déployer des efforts constructifs en vue d'une

solution politique globale à la question de l'Afghanistan, avec l'aide de l'ONU.

M. Védrine (France) : Je voudrais d'abord rendre hommage à l'intervention de M. Brahimi et au travail qu'il fait jusqu'à maintenant, travail remarquable qui va être encore plus important et décisif dans les jours qui viennent.

Ma première remarque sera pour dire que, même si nous nous posons des questions sur la suite, il faut avoir en tête l'essentiel qui est que nous commençons à atteindre notre objectif qui était de priver Al-Qaeda de son appui, c'est-à-dire de faire tomber ce régime taliban, qui était abominable à beaucoup de points de vue. Donc, la première chose qu'on doit ressentir aujourd'hui c'est une satisfaction, mais c'est immédiatement associé à une préoccupation.

Au moment où va commencer à se créer l'Afghanistan nouveau pour lequel nous nous sommes engagés, il est très important que ceux qui exercent l'autorité sur le terrain – qui sont pour le moment des chefs militaires – montrent leur souci de la sécurité des populations, contrôlent leurs troupes et que ne se réengage pas à nouveau le cycle des représailles et des vengeances. Il faut qu'ils aient un comportement responsable : ils savent que c'est ce que nous attendons tous d'eux.

Pour la suite, il faut bien sûr, accélérer ce qui avait été préparé ces dernières semaines. Lakhdar Brahimi nous a proposé la voie à suivre. La France l'appuie complètement, appuie ses objectifs et les étapes proposées. Nous avons fait il y a quelque temps, dès le début octobre, des propositions politiques qui allaient dans ce sens; le moment est venu maintenant de les mettre en oeuvre sans attendre. Plus vite on ira, mieux cela vaudra. Précisément, je crois que l'ONU devrait aller aussi vite à Kaboul et dans les autres villes libérées que la sécurité le permet.

Si le processus politique pouvait être lancé dès cette semaine cela répondrait à l'accélération sur le terrain. Je ne sous-estime pas les difficultés. Je les connais, mais je pense que chaque chef afghan, chaque chef de groupe, chaque représentant d'une entité – depuis le Gouvernement reconnu jusqu'à l'ensemble des autres forces – chacun doit mesurer aujourd'hui qu'une seule chose doit compter: l'avenir du pays en tant que tel. C'est ce qui doit prévaloir sur les calculs d'influence, les calculs d'équilibre.

En ce qui concerne l'aide humanitaire et ensuite la reconstruction – et je pense qu'on passera très vite de l'un à l'autre – je dis oui à la réunion dès vendredi, comme proposé par Lakhdar Brahimi, du Groupe des 21, ici à New York, sous la présidence du Secrétaire général, dont je salue également l'engagement absolument constant dans la résolution de cette question afghane. Réunion du Groupe des 21 pour lancer le processus et aussi un message d'engagement à long terme auprès de l'ensemble du peuple afghan.

Ensemble, nous allons aider le peuple afghan, les Afghans et les Afghanes à reconstruire un pays, à créer un gouvernement démocratique, représentatif à partir d'un Afghanistan en paix. C'est à la fois un moment qui peut être tragique, mais c'est un moment qui est une immense opportunité. Il faut aussi, comme l'a proposé Lakdar Brahimi, rapidement définir le type de présence internationale de sécurité dont nous allons avoir besoin. Donc, nous devons apporter notre plein appui à Lakhdar Brahimi, et il ne faut pas rater l'occasion. Depuis plusieurs dizaines d'années, c'est la plus grande chance qui s'ouvre pour ce pays. Le monde entier est prêt à l'aider, mais il faut naturellement que tous ceux qui ont une part de responsabilité, d'influence ou de pouvoir par rapport à l'Afghanistan soient à la hauteur des circonstances.

M. Rahman (Bangladesh) (*parle en anglais*) : La présente séance fait suite à la réunion hier des ministres des affaires étrangères du Groupe « six plus deux » et à l'importante déclaration qu'ils ont adoptée. Je suis persuadé que nos délibérations de ce matin permettront de progresser de façon décisive vers une solution du problème afghan.

Je tiens à remercier le Secrétaire général et son Représentant spécial, l'Ambassadeur Brahimi, pour leur dévouement et leur détermination à suivre la situation critique en Afghanistan et à y proposer des solutions. Le Secrétaire général nous a présenté ce matin les paramètres fondamentaux de l'engagement de la communauté internationale en Afghanistan ainsi que les choix que nous devons faire. L'Ambassadeur Brahimi a esquissé de façon circonstanciée la marche que l'on pourrait suivre. Nous sommes dans l'ensemble d'accord avec leur évaluation et leurs points de vue. Alors que nous nous réunissons ici, la situation sur le terrain évolue d'heure en heure. Nous devons être conscients de cette accélération de la situation et ajuster notre réaction sans perdre de temps.

L'Afghanistan souffre depuis des décennies dans tous les domaines. Les Afghans restent pris dans les conflits et sont en proie à la famine, à la faim, à l'exode et à la pauvreté endémique. Dans cette situation, les femmes, les enfants et les personnes âgées, dont on fait peu de cas, souffrent encore plus que le reste de la population. La crise actuelle n'a fait qu'exacerber cette situation précaire à divers égards.

Alors que nous travaillons à un règlement global de la crise afghane, le Conseil doit axer son attention sur ses composantes essentielles : la fin du conflit, l'apport d'une aide humanitaire, la réconciliation et la conclusion d'un règlement politique équilibré, et la mise en place d'une structure gouvernementale reposant sur une large assise. Les objectifs immédiats, bien sûr, restent la fin des hostilités, le rétablissement de la sécurité et l'instauration de l'état de droit. À long terme, il faudra s'attacher à reconstruire massivement le pays, à le relever et à le développer, de même qu'à faciliter le retour à terme de 4 millions de personnes. Ce sont les objectifs à long terme qui vont donner en fin de compte à la communauté internationale une stratégie de sortie viable en Afghanistan, espérons-le dans des délais relativement courts.

Il est nécessaire, par conséquent, d'aborder un certain nombre d'aspects cruciaux liés à ces composantes essentielles.

Le premier aspect concerne le rôle central de l'ONU dans la configuration du pays après le conflit. Ce matin, l'Ambassadeur Brahimi nous a brossé un scénario convaincant bâti autour du rôle important que devrait jouer l'Organisation dans la convocation de toutes les parties concernées en Afghanistan, y compris le Groupe des « six plus deux », les processus de Rome et de Chypre et la réunion de Peshawar.

Le deuxième aspect concerne l'élaboration d'un cadre commun en vue de constituer un gouvernement de transition. À cet égard, il sera essentiel de mettre en place un conseil provisoire largement représentatif de tous les groupes ethniques, religieux et politiques, y compris, espérons-le, des femmes.

Le troisième aspect est la convocation d'urgence d'une *loya jirga* destinée à entériner les mesures administratives, les dispositions prises en matière de sécurité et un projet de constitution.

Enfin, après cette phase de transition, une seconde *loya jirga* serait chargée d'approuver la constitution.

L'objectif global est de trouver, comme l'a dit M. Brahimi, une solution qui vienne des Afghans eux-mêmes, une solution crédible, légitime et viable, qui mène à la création d'un gouvernement à large assise responsable, représentatif et stable; jouissant d'une bonne stabilité interne et externe, respectant les droits fondamentaux du peuple afghan et qui ne permette plus jamais que l'on utilise le pays comme pépinière de terroristes ou base du trafic de stupéfiants.

La deuxième composante essentielle est un cadre de sécurité pour la structure de gouvernance qui suivra le départ des Taliban. Nous sommes conscients du caractère explosif de la situation sur le terrain, soulignée par le Secrétaire général. Il est urgent d'agir afin d'éviter, comme il l'a dit, le vide sécuritaire. Nous appelons toutes les parties afghanes à s'engager fermement à protéger les civils, en particulier les femmes, et à éviter des massacres en représailles et les autres formes de mauvais traitements. Il sera impératif d'assurer le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire pour soutenir le nouveau régime politique en Afghanistan.

À cet égard, nous aimerions rappeler que le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme en Afghanistan, au cours de la séance tenue la semaine dernière dans le cadre de la formule Arria, a mis l'accent mis sur l'abrogation de toutes les lois et pratiques répressives en Afghanistan. Nous avons également noté les précieuses propositions de l'Ambassadeur Brahimi sur des dispositions et des évaluations crédibles en matière de sécurité, et le choix essentiel que nous devons faire entre la mise en place d'une force de sécurité pan-afghane et le déploiement d'une présence de sécurité multinationale.

La troisième composante essentielle, à notre avis, est une campagne énergique d'information publique. Bien que la majorité des Afghans aient accès à la radio, l'Afghanistan est aujourd'hui un territoire sevré d'informations. L'accès du public à des informations objectives reste très insuffisant. À plus long terme, une meilleure information du public pourrait aider à régler de nombreux maux sociaux et d'autres problèmes.

Le quatrième élément essentiel, d'importance cruciale, est la situation humanitaire. Six millions d'Afghans sont directement touchés par cette crise.

L'allègement des souffrances des Afghans, à l'intérieur de l'Afghanistan comme dans les camps de réfugiés des pays voisins reste une importante priorité pour chacun d'entre nous. Si l'incertitude règne encore actuellement sur le temps que vont durer les hostilités, l'acheminement de l'assistance aux civils – notamment à des millions de femmes, d'enfants et de personnes âgées, dont beaucoup restent bloqués dans leurs villages – semble encore plus difficile qu'avant, à l'approche du mois de Ramadan et du rude hiver d'Asie centrale. Il est urgent d'aider les pays voisins, en particulier l'Iran et le Pakistan, à acheminer les denrées alimentaires et articles non comestibles de l'autre côté de la frontière.

Le déblocage rapide de l'aide humanitaire et la bonne coordination de la distribution de cette aide revêtent désormais une importance critique. C'est un moment où les agents humanitaires internationaux sur le terrain peuvent contribuer à améliorer la coordination de la distribution, notamment celle des denrées alimentaires. Comme l'a souligné le Ministre irlandais des affaires étrangères, les projets à impact rapide contribueront de façon cruciale à jeter les fondements de la reconstruction et du développement.

Le Bangladesh reste déterminé à appuyer sans réserve les efforts concertés de rétablissement de la liberté et de la paix en Afghanistan.

M. Negroponte (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance afin d'aborder le sujet brûlant et en constante évolution de la situation en Afghanistan. Nous sommes tous derrière le Secrétaire général et l'Ambassadeur Brahimi dans leurs efforts pour promouvoir la paix, la liberté et la stabilité dans ce pays tant éprouvé et nous remercions M. Brahimi de son excellent exposé de ce matin.

Cette séance se tient à un moment critique. La situation sur le terrain évolue constamment, au moment même où nous parlons. Samedi dernier, le Président Bush l'a dit clairement : les terroristes d'Al-Qaeda et les Taliban qui les abritent sont pratiquement indissociables. Selon ses propres termes, l'époque où les Taliban donnaient asile aux terroristes tire à sa fin. Aujourd'hui – 72 heures seulement plus tard – nous assistons à l'effondrement du régime taliban dans une plus grande partie de l'Afghanistan.

Plusieurs mesures doivent être prises maintenant par l'ONU, par la communauté internationale et par les

organisations humanitaires. Nous devons tous appuyer l'ONU et l'Ambassadeur Brahimi dans les efforts qu'ils déploient pour réunir d'urgence les Afghans afin de former une autorité provisoire dans les zones libérées. Cette autorité doit être représentative du peuple afghan et acceptée par lui et elle doit bénéficier de notre appui à tous, en particulier de celui des pays de la région – faute de quoi, elle ne pourra réussir. Une présence internationale doit être rétablie aussi rapidement que possible. Nous devons également demander aux forces de libération afghanes de faire preuve de retenue alors qu'elles prennent leurs nouvelles positions et poursuivent leur offensive. L'Afghanistan n'a pas besoin d'un nouveau cycle de vengeances et de représailles au moment où le régime taliban est en train de s'effondrer.

Nous devons agir immédiatement pour accroître le volume de l'aide humanitaire acheminée vers le pays, à mesure qu'il est libéré. Les États-Unis applaudissent au courage et à la détermination de la communauté humanitaire internationale, qu'ils invitent instamment à accélérer le processus déjà engagé du retour des agents humanitaires et des fournitures vers l'Afghanistan. Mon pays est tout disposé, quant à lui, à poursuivre son action.

Les États-Unis exhortent également ceux qui sont en mesure de le faire à veiller à la sécurité des zones libérées, et surtout à protéger les civils afghans et le personnel international.

Nous avons atteint un tournant historique. Alors que le terrorisme est mis en fuite, les Afghans doivent savoir que nous les aiderons à reconstruire leur pays et que nous les appuierons dans leurs efforts pour rétablir la paix, qui leur est refusée depuis si longtemps.

Sans aucun doute, il incombe aux Afghans eux-mêmes de trouver une solution.

Il est toutefois clair que, sans l'aide active de la communauté internationale, les Afghans auront des difficultés à accomplir ces tâches. Il est indispensable de trouver une solution appropriée à ces questions, pas seulement pour le peuple afghan mais aussi pour toute la communauté internationale. Sinon, il sera impossible de neutraliser les menaces provenant de l'Afghanistan, c'est-à-dire le terrorisme, le trafic de stupéfiants et les autres menaces qui ont une incidence sur les intérêts de l'humanité tout entière.

Nous sommes convaincus que l'ONU doit jouer un rôle central pour faciliter la transformation de l'Afghanistan en un État normal, stable et prospère, pas seulement parce que le fait d'écarter la menace à la sécurité régionale et internationale, qui provient des territoires contrôlés par les Taliban, relève du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, mais aussi parce que nous pensons que c'est seulement au sein de l'ONU que l'on pourra trouver des solutions concrètes qui soient acceptables à toutes les parties au processus de paix, assurant ainsi la coopération des parties dans leur application.

Quelles sont nos vues sur les principes du futur ordre politique en Afghanistan?

D'abord, il importe que cet État soit pacifique et réellement indépendant, qu'il entretienne des relations amicales avec ses voisins et avec la communauté internationale tout entière. Son gouvernement ne doit pas être pour qui que ce soit, sauf pour l'Afghanistan. Il est fondamental que, dans l'avenir, le territoire afghan ne pose plus jamais de menaces à la sécurité régionale et internationale.

Deuxièmement, compte tenu des réalités historiques en Afghanistan, il est clair que son système politique futur ne sera viable que si le nouveau gouvernement est largement représentatif et pluriethnique. Il est important d'éviter qu'un groupe ethnique en domine un autre au sein du nouveau système politique. Il est essentiel de mettre en place des formes acceptables de partenariat entre les Afghans, les Pachtounes, les Tadjiks, les Hazaras et les Ouzbeks. C'est seulement sur cette base qu'il sera possible d'assurer un régime politique stable.

Troisièmement, le mouvement des Taliban, qui s'est discrédité par son appui au terrorisme international, ne saurait avoir part au pouvoir en Afghanistan. À moins que cette force criminelle, sans le moindre soutien populaire, ne soit éliminée, nous ne pouvons espérer éradiquer totalement le terrorisme en Afghanistan.

Il faut cependant établir une distinction claire entre les Taliban, d'une part, et les Pachtounes et le clergé afghan traditionnel, de l'autre, qui dans l'ensemble ne partagent pas les idées radicales des Taliban.

Le moment est venu d'envisager sérieusement la convocation, sous les auspices des Nations Unies,

d'une conférence internationale sur l'Afghanistan, laquelle garantirait l'édification de la nation après le conflit et élaborerait un large programme de redressement économique du pays.

Nous estimons que le Groupe « six plus deux » est à cet égard une instance importante qui permettra d'établir un équilibre entre les intérêts des différentes parties concernées. Nous considérons que les travaux de ce groupe devraient être menés dans le cadre d'un partenariat étroit et que la recherche d'options pour un système politique après le conflit en Afghanistan, qui serait acceptable par la communauté internationale dans son ensemble et les pays de la région en particulier, sont une condition *sine qua non*.

Nous attachons beaucoup d'importance à la réunion tenue hier par ce groupe, à laquelle ont participé les ministres des affaires étrangères, et où a eu lieu un échange de vues important sur les tâches de la communauté internationale en ce qui concerne l'assistance à apporter au peuple afghan pour l'aider à construire une vie nouvelle. La déclaration conjointe, qui a été adoptée après la réunion, fournit une évaluation adéquate et substantielle de la situation en Afghanistan et des manières de redresser cette situation.

Il est important selon nous que les ministres aient condamné les liens des Taliban avec le terrorisme international et appuyé les efforts du peuple afghan pour se débarrasser de ce régime. Toutefois, nous considérons que la recherche de façons de résoudre la crise afghane n'incombe pas seulement au Groupe « six plus deux » lui-même. Il est très important d'impliquer d'autres pays dans la recherche d'une solution à ces problèmes par le biais des mécanismes disponibles, qui pourraient être utilisés avec souplesse.

Nous serions en particulier favorables à la revitalisation des travaux du Groupe des 21. Nous pensons aussi qu'à mesure que la tâche du redressement d'après conflit en Afghanistan deviendra plus urgente, le rôle et la responsabilité du groupe d'appui à l'Afghanistan augmenteront également. Nous sommes prêts à envisager favorablement les propositions sur la manière de perfectionner les travaux du Groupe « six plus deux » lui-même.

Nous avons reçu des informations selon lesquelles à l'heure actuelle, dans la province de Kunduz, au nord-est de l'Afghanistan, un important groupe militaire des Taliban est totalement encerclé. Ce

groupe comprendrait environ 10 000 personnes, notamment des membres d'organisations terroristes internationales et des mercenaires étrangers. Les Taliban « sans grade » pourraient profiter de l'amnistie proclamée par le Front uni s'ils acceptent de rendre leurs armes. S'agissant des non-Afghans, nous pensons qu'au cas où ils se rendraient, les dirigeants du Front uni les traiteront également avec clémence et leur laisseront la vie. Leur destin pourrait ensuite être décidé par des moyens judiciaires conformément aux résolutions 1333 (2000), 1368 (2001) et 1373 (2001) du Conseil de sécurité.

Nous appelons tous les États Membres de l'ONU, qui pourraient avoir une influence sur les Taliban et sur les étrangers qui se battent à leurs côtés, à exercer les pressions nécessaires sur eux afin de mettre un terme à leur résistance et d'éviter de nouvelles effusions de sang.

À l'instar de nos collègues, nous considérons que la priorité absolue est d'acheminer une aide humanitaire au peuple afghan. La Russie continuera de coordonner efficacement des efforts de grande envergure dans ce domaine avec les instances internationales, principalement l'ONU. Mais, dans le même temps, il convient de prévoir, dans le contexte de l'ONU, une stratégie à long terme d'aide internationale au redressement et au développement de l'Afghanistan pour renforcer les efforts politiques déployés en vue de résoudre le conflit afghan.

Pour terminer, je voudrais souligner une fois de plus que nous attachons une grande importance aux efforts du Secrétaire général et de l'Ambassadeur Brahimi et réaffirmons notre volonté de coopérer étroitement avec le Représentant spécial sur l'ensemble du problème afghan. Les idées et évaluations présentées aujourd'hui par l'Ambassadeur Brahimi ne manqueront pas d'être prises en compte par le Conseil de sécurité lors de l'élaboration d'une nouvelle résolution.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais à présent prononcer une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque.

Je tiens à remercier le Secrétaire général et son Représentant spécial, l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi, de leur exposé riche d'informations sur la situation en Afghanistan à un moment où la situation sur le terrain

exige toute l'attention de la communauté internationale.

Nous avons suivi de près les faits intervenus des dernières semaines au cours desquelles des événements dramatiques se sont produits. La situation qui s'est dessinée a des dimensions importantes liées à ses aspects militaire, politique et humanitaire.

S'agissant de la situation militaire, nous prenons note des rapports de ce matin faisant état du changement dans la situation sur le terrain et du retrait des Taliban de Kaboul. Ce changement de contrôle dans la capitale ne doit pas provoquer de nouvelles atrocités. Il doit conduire à la paix et marquer le début d'un processus de réconciliation nationale. La lutte pour le territoire doit être remplacée par la promotion de la stabilité et par un effort visant à refléter la volonté du peuple afghan, quel que soit le nouvel arrangement politique en place.

La Jamaïque demeure attachée à la recherche d'une solution globale et durable à la crise en cours sur le territoire. Nous appuyons la création d'un gouvernement représentatif, à large assise, capable de donner à l'Afghanistan une équipe dirigeante stable et démocratique. Il est important de s'appliquer à mettre en place des arrangements politiques qui seraient largement acceptables au peuple afghan.

Nous reconnaissons que l'ONU a un rôle important à jouer pour concourir à ce processus. C'est dans ce contexte que nous accueillons favorablement la nomination du Représentant spécial, l'Ambassadeur Brahimi, les importants pourparlers qu'il a déjà engagés avec les dirigeants clefs de la région et le cadre d'action qu'il a présenté au Conseil aujourd'hui.

Avec l'hiver qui approche, il est encore plus urgent de s'occuper de la situation humanitaire critique. La Jamaïque rend hommage au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, aux organismes des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales, pour avoir contribué à soulager les souffrances de la population afghane. Nous félicitons également le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme alimentaire mondial et d'autres organismes qui se sont efforcés, au cours des derniers jours, de faire entrer des fournitures en Afghanistan, qui ont déployé des efforts novateurs pour trouver de nouvelles voies d'accès pour livrer des vivres, et qui ont ciblé les régions où les besoins sont les plus grands.

Une solution politique globale contribuera beaucoup à améliorer la situation humanitaire. Il doit y avoir un environnement stable qui permette aux organismes humanitaires de fonctionner efficacement et d'avoir pleinement accès aux populations qui en ont le plus besoin. Nous souhaitons réaffirmer que la sûreté et la sécurité du personnel de l'ONU, y compris de tous les travailleurs humanitaires, doivent être assurées tant à l'intérieur de l'Afghanistan que dans les pays voisins.

L'afflux de réfugiés dans les pays limitrophes et les conditions déplorable dans lesquelles ils vivent dans les camps de réfugiés exigent également notre attention immédiate. Nous approuvons l'ouverture des frontières des pays voisins, à qui nous fournirons une assistance qui leur permettra de faire face à la crise. Nous devons accorder une attention spéciale à la situation des femmes et des filles afghanes, que l'on a privées de l'accès aux services de santé et à l'éducation, et de leurs droits civils fondamentaux. Nous souscrivons à l'opinion de l'Ambassadeur Brahimi selon laquelle le processus de transition doit comprendre la participation de particuliers et de groupes, y compris des femmes, qui ont auparavant été exclus.

En terminant, la Jamaïque tient à souligner que les objectifs politiques et humanitaires concernant l'Afghanistan ne pourront être atteints qu'avec l'assistance et la coopération des pays voisins et de l'ensemble de la communauté internationale. C'est dans ce contexte que nous nous félicitons de la réunion d'hier du Groupe des « six plus deux » et de son engagement d'appuyer les efforts du peuple afghan dans la recherche d'une solution politique. Nous attachons également une grande importance aux travaux du Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Brahimi, car ses efforts contribueront considérablement à l'élaboration d'arrangements politiques qui permettront de stabiliser la situation. C'est là le défi auquel nous sommes maintenant confrontés.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Il y a encore un grand nombre d'orateurs inscrits sur ma liste. Compte tenu de l'heure tardive, j'ai l'intention, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 h 30.

La séance est suspendue à 13 h 25.